



DYNAMIQUES TERRITORIALES



EN BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ



Janvier 2017

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Agence  Pays de Montbéliard
de Développement
et d'Urbanisme

AudaB
Agence d'urbanisme
départementale de la Bourgogne

 Agence d'Urbanisme
du Territoire de Belfort

Ub  agence
urbanisme
sud-bourgogne

Sommaire :

Préliminaire	p.3
I) Éléments épars d'un portrait régional	p.4
1.1..La France des nouvelles régions	p.4
1.2..Typologies et classements.....	p.5
1.3..Premiers portraits à la bonne échelle.....	p.5
1.4..Des cartes d'agences d'urbanisme ; vers un « land-lab » régional	p.6
II) Approcher l'identité régionale à travers les bassins de vie	p.13
2.1..Méthodologie	p.14
2.2..Premier résultat de la typologie régionale.....	p16
2.3..Premier constat : une articulation cohérente de l'espace région.....	p.24
2.4. Deuxième constat : l'écart des densités	p.26
III) Les tendances lourdes.....	p.27
3.1..Méthode.....	p.27
3.2..Lecture des indicateurs.....	p28
3.3. Parcours des territoires	p.38
Conclusions.....	p.46
Annexes.....	p.49

Preliminaires

Le territoire régional dans son nouveau format justifie un travail de reconnaissance. Le besoin est en effet très grand de prendre la mesure de ces dimensions élargies, de faire connaissance réciproque entre espaces conjoints, d'apprécier les potentialités susceptibles de se révéler comme les tensions pouvant surgir. Très rapidement il faudra qu'une référence néo-régionale s'établisse. Un futur SRADDET contribuera notamment à en fixer les lignes... mais cela ne peut se faire sans la mesure d'un état initial.

D'une manière générale, il a été publié avant 2016 beaucoup de données et de chiffres lors du débat de redécoupage des régions. Puis un dossier régional a été produit par l'INSEE de Bourgogne Franche-Comté pour poser certaines bases. Le travail des agences d'urbanisme pour la région¹, vise essentiellement à regarder les bassins de vie (ils sont 125, ce qui donne une certaine précision) pour les identifier d'un point de vue local (et non pas national). Les bassins de vie sont des unités d'observation extrêmement pertinentes car établies sur des faits vivants dessinant les espaces de la proximité. Mis ensemble ils permettent une lecture détaillée de ce qui est l'assemblage des particularismes locaux et de leur fonctionnement collectif. En plus de l'identification des pièces du puzzle, l'étude éclaire l'ensemble du corps régional du point de vue de la complémentarité de ses bassins de vie et des faits dominants que leur assemblage révèle.

Par ailleurs, le regard doit se tourner vers le temps long (1982-2013) : d'où viennent les bassins de vie en termes d'habitants, d'habitat, d'économie ? Quels sont leurs rythmes ? Sont-ils en proie à des évolutions lentes ou à des changements brutaux ? Il s'agit ici de saisir les tendances lourdes, ce qui est le fondement d'un travail prospectif.

¹ *Coopération des agences d'urbanisme de Belfort (AUTB), Montbéliard (ADUPM), Besançon (AUDAB), Sud Bourgogne (AUSB) au titre de leur programme de travail 2016.*

1) Eléments d'un portrait régional

La région administrative « Bourgogne-Franche-Comté » instituée au 1^{er} janvier 2016 est un fait trop récent pour avoir donné des analyses conséquentes, encore sont-elles marquées par la question du découpage. De longue date, les géographes ont œuvré sur le sujet des grandes régions françaises, sans tout à fait coïncider avec le choix gouvernemental, comme le démontre Alexandre Moine dans sa conférence sur la fusion Bourgogne-Franche-Comté². Cette région potentielle, si elle fût effleurée après la deuxième guerre mondiale dans un contexte de recomposition nationale, ne sera pas validée par le « *programme d'action régionale* » de 1956, ni davantage par la loi de 1972 qui institue le conseil régional et le conseil économique et social des vingt-deux régions.

1.1. La France des nouvelles régions

Le découpage de 2016 génère donc des études de niveau national. A noter particulièrement des approches de type panoramique balayant à la fois des sujets (l'économie, l'emploi, les fonctions supérieures, les caractéristiques démographiques et sociales, l'éducation, la santé ou autre) et des mini-portraits régionaux comparatifs. Le CGET établit en 2016 un corpus intéressant de dossiers intitulé « La France des nouvelles régions »³. Il est accompagné de notes d'enjeux par région. Celle de Bourgogne-Franche-Comté peut inquiéter.

Bourgogne Franche-Comté :

En dépit d'un positionnement stratégique entre couloirs rhodanien et rhénan, la plus industrielle des régions au regard de la part des emplois industriels dans l'emploi total (mais 4^{ème} place seulement à l'échelle nationale pour la part de la valeur ajoutée dans l'industrie) apparaît aujourd'hui particulièrement exposée aux effets de la crise économique : perte d'emplois, hausse du taux de chômage, et plus largement, diminution du PIB par habitant entre 2007 et 2012 (constituant la plus faible évolution du PIB par habitant en France). Dans ce contexte, la région Bourgogne Franche-Comté fait face à des difficultés d'ordres économique et démographique. Le développement économique constitue le principal défi pour cette nouvelle région avec un taux de création d'entreprises parmi les plus faibles des régions françaises, et une faible part de cadres dans l'ensemble de la population active. Par ailleurs, avec l'une des plus faibles évolutions de la population à l'échelle nationale, un solde migratoire négatif et une population vieillissante, la situation démographique de Bourgogne Franche-Comté est également préoccupante. Enfin, les défis liés à l'éducation et à la formation des jeunes sont également à relever, avec en particulier un faible taux de diplômés du supérieur et un relatif déficit d'équipements dans le supérieur. Mais globalement, les enjeux sociaux sont moins prégnants sur le territoire, la région apparaissant comme relativement peu marquée par la pauvreté et les inégalités (faible taux de sur-occupation des logements, taux de foyers allocataires CAF moyen) même si dans le même temps, le revenu médian demeure inférieur à la moyenne nationale.

La France des nouvelles régions | CGET - <http://www.cget.gouv.fr/france-nouvelles-regions>

² Alexandre Moine, Université de Franche Comté, Théma, « La fusion Bourgogne-Franche-Comté, quels enjeux ? » 13 et 20 novembre 2015.

³ www.cget.gouv.fr/france-nouvelles-regions

La FNAU publie aussi en 2016 un document de même type⁴ « ABECEDAIRE – Systèmes territoriaux régionaux » offrant une vision nationale des nouvelles régions, mais aussi introduisant la question des porosités transrégionales et transfrontalières.

L'ensemble de ces documents trouvent une référence commune fondatrice dans l'étude des systèmes urbains français publiée en 2012 par la DATAR⁵, laquelle analyse l'architecture des réseaux urbains et de leurs articulations ainsi que le niveau de métropolisation des systèmes. En 2012, l'étude ne traite pas du niveau régional émergeant mais actualise et refonde une lecture des territoires vus à travers la force des liaisons multipolaires.

1.2. Typologies et classements

La production d'analyses territoriales prend aussi la route statisticienne des typologies et des comparateurs, dans le but de contraster des situations pouvant servir de repère aux politiques nationales. Ces travaux du CGET⁶ et de l'INSEE⁷, ont pour intérêt principal de chercher à dégager des champs qualitatifs comme la notion de condition de vie, de qualité de vie, de territoire de vie... Ils ont pour limite de ne pas avoir été prolongés par des modèles expliquant l'organisation d'ensemble (les « systèmes locaux ») et d'être calés sur un niveau national qui, pour la Bourgogne-Franche-Comté –*région elle-même hors moyenne*– ne donne pas suffisamment à lire les spécificités intérieures.

1.3. Premiers portraits à la bonne échelle

Dès 2016, la direction régionale de l'INSEE publie un corpus initial d'un grand intérêt sur la Bourgogne-Franche-Comté. Les analyses⁸ ont trait aux services, à la pauvreté, aux liens, à l'axe Rhin-Rhône, aux quartiers de la politique de la ville... c'est-à-dire à des sujets qualitatifs orientés. La note de conjoncture dresse un bilan mitigé de l'économie régionale. Enfin, à travers deux dossiers, un portrait nous est donné de la Bourgogne-Franche-Comté et des liens entre ses seize aires urbaines. Ces travaux ont été présentés cette année aux acteurs locaux en partenariat Région-INSEE.

⁴ FNAU « Les territoires des nouvelles régions », Alternatives – Gallimard, janv.2016

⁵ DATAR Travaux en ligne n°10 « Ces systèmes urbains français et leur métropolisation », Sandrine Berroir, Nadine Cattan, Marianne Guérois, Fabien Paulus, Céline Vacchiani-Marcuzzo, Synthèse de 2012. 78 pages

⁶ « Typologie des campagnes », DATAR-CGET, 2011

⁷ « Typologie des territoires de vie », INSEE, 2015

⁸ « Analyses », INSEE, série d'articles publiés de février à mai 2016

1.4. Des cartes d'agences d'urbanisme, vers un « land lab » régional ?

Les agences d'urbanisme de Bourgogne-Franche-Comté, comme d'autres organismes tournés vers l'analyse des territoires en mouvements, ont capacité à produire des représentations à des fins prospectives. La structuration d'un atelier régional fondé sur un groupement de compétences pourrait être un investissement capital en vue du SRADDET et au-delà.

Capter l'identité complexe d'un nouveau territoire :

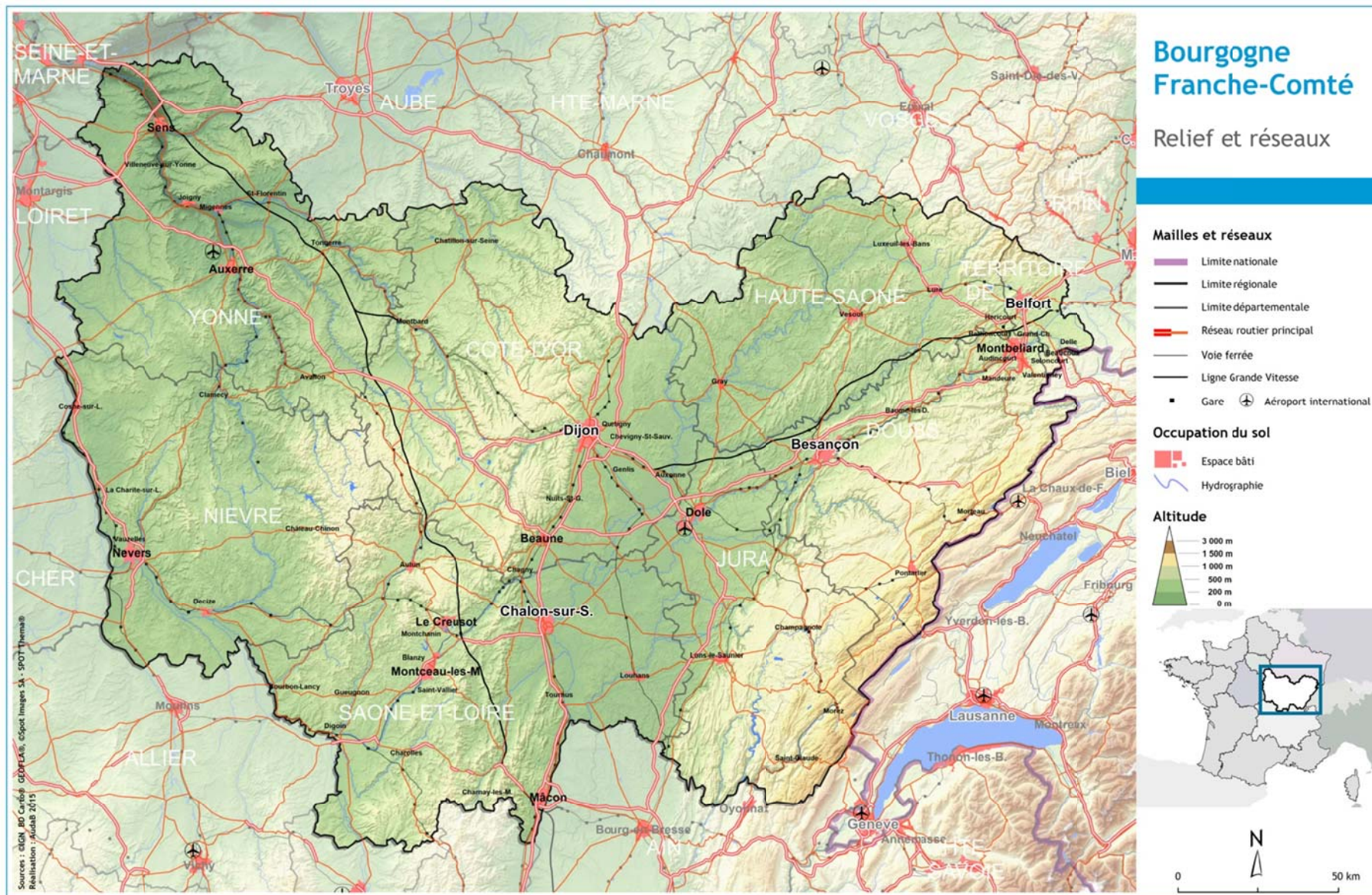
La carte comme support de l'analyse géographique doit être exploitée pleinement. Dans sa dimension descriptive de l'espace factuel (relief, localisation, navigation, occupation des sols, figuration des attributs physiques et des infrastructures...), dans sa fonction descriptive des faits quantifiés et d'études (cartographie thématique, économie, socio-démographie, peuplement... et traitement des données localisées), comme dans sa capacité à fixer des faits élaborés (flux, liens, traçage des évolutions de faits multiples)... la carte apporte sa puissance synoptique.

En tant qu'outil de médiation, la production cartographique répond au besoin figuratif du territoire et en cristallise l'identité. La carte met en scène le processus de la cohérence régionale en construction. Elle nourrit l'élaboration identitaire par les images de son corps spatial.

La carte dans la fabrique des concepts d'aménagement

Le questionnement territorial à des fins prospectives a besoin de représenter des scénarios d'aménagement (par exemple : mesurer la fonction d'une infrastructure) et de projeter des options (mesurer les effets de désenclavement). L'atelier cartographique explore les possibles et se place au cœur du projet.

En conclusion, qu'elle soit plane, en 3D, fixe ou dynamique, la carte bénéficie d'un statut particulier dans l'observation et l'analyse des territoires. « Le territoire ne précède plus la carte ni ne lui survit. C'est désormais la carte qui précède le territoire... c'est elle qui engendre le territoire... » Jean Baudrillard, Simulacres et simulation.



La Bourgogne-Franche-Comté en quelques chiffres-clés

Territoires

- 8 départements
- 190 EPCI
- 3 831 communes

Surface

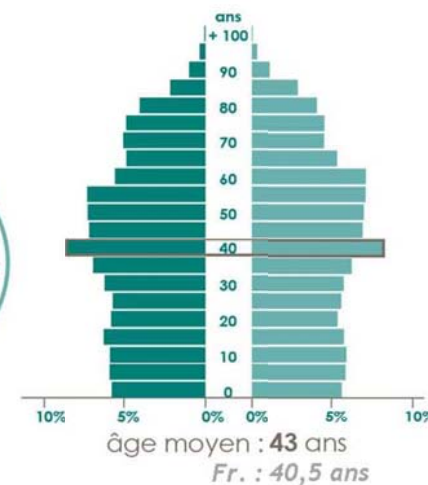
47 861 km²
7,5 % Fr.

Densité

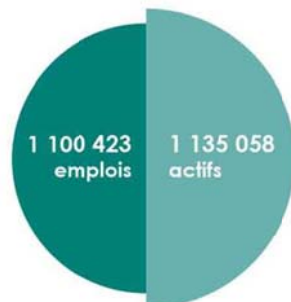


Population

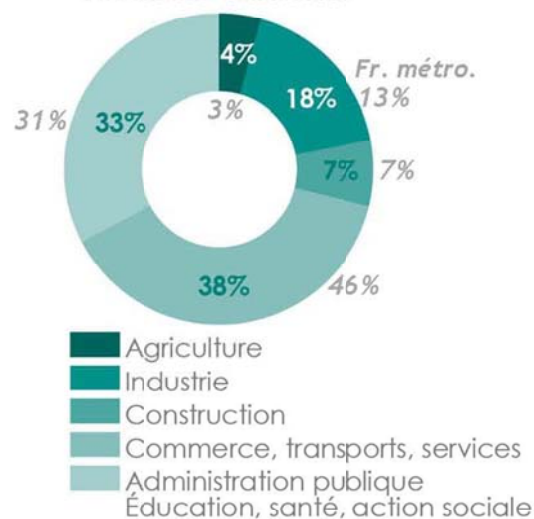
4,3% Pop. Fr.
2 816 814 Hab.
+ 0,2%
Fr. = + 0,5%



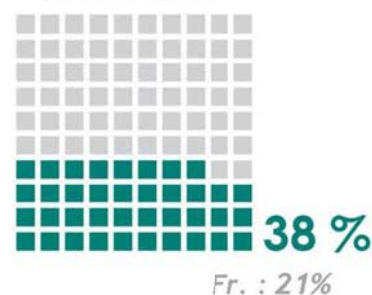
Emplois | Actifs



Secteurs d'activité



Espaces naturels protégés et inventoriés



8 Sites UNESCO

2 703 MH

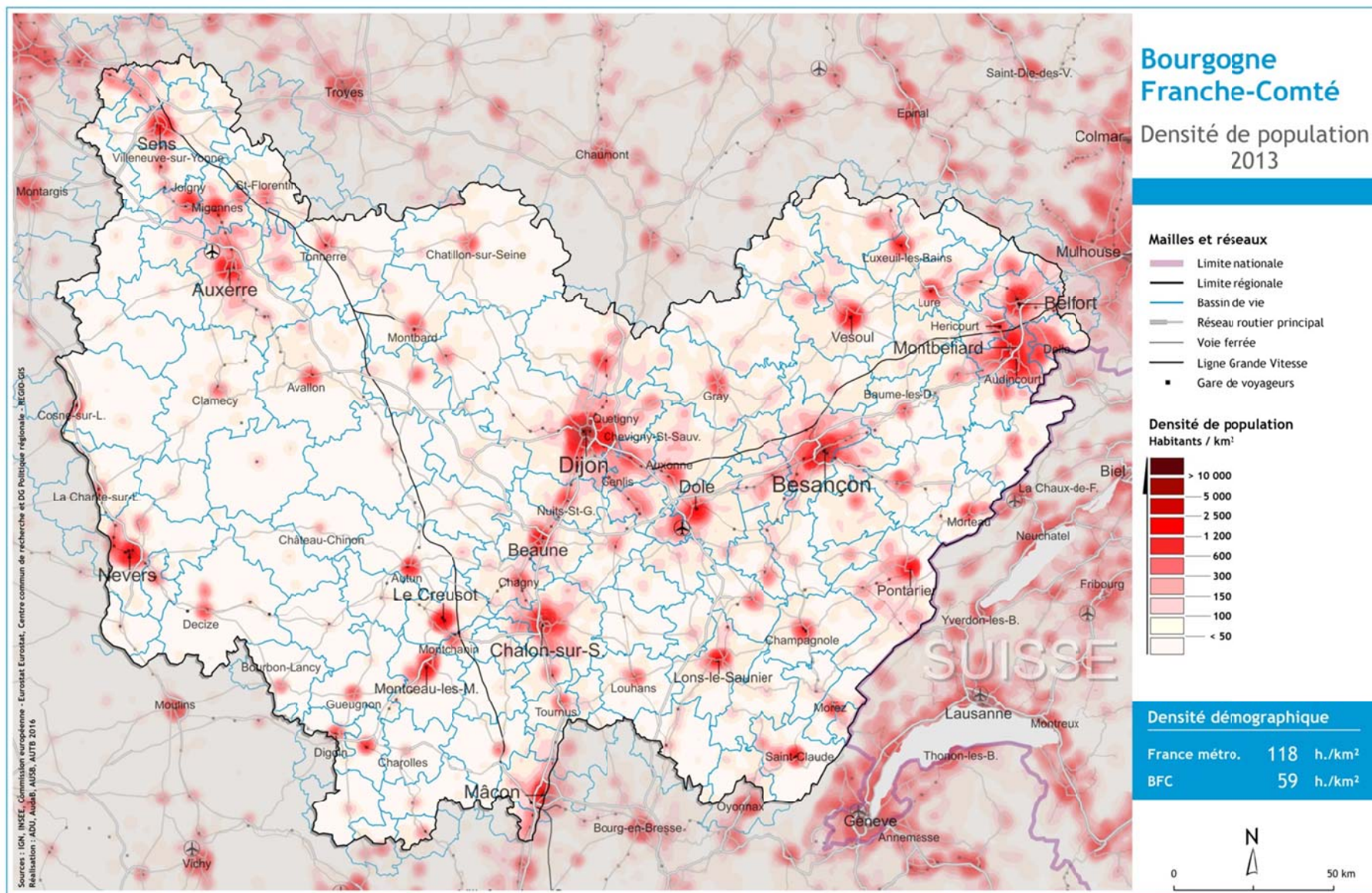
501 Sites naturels remarquables

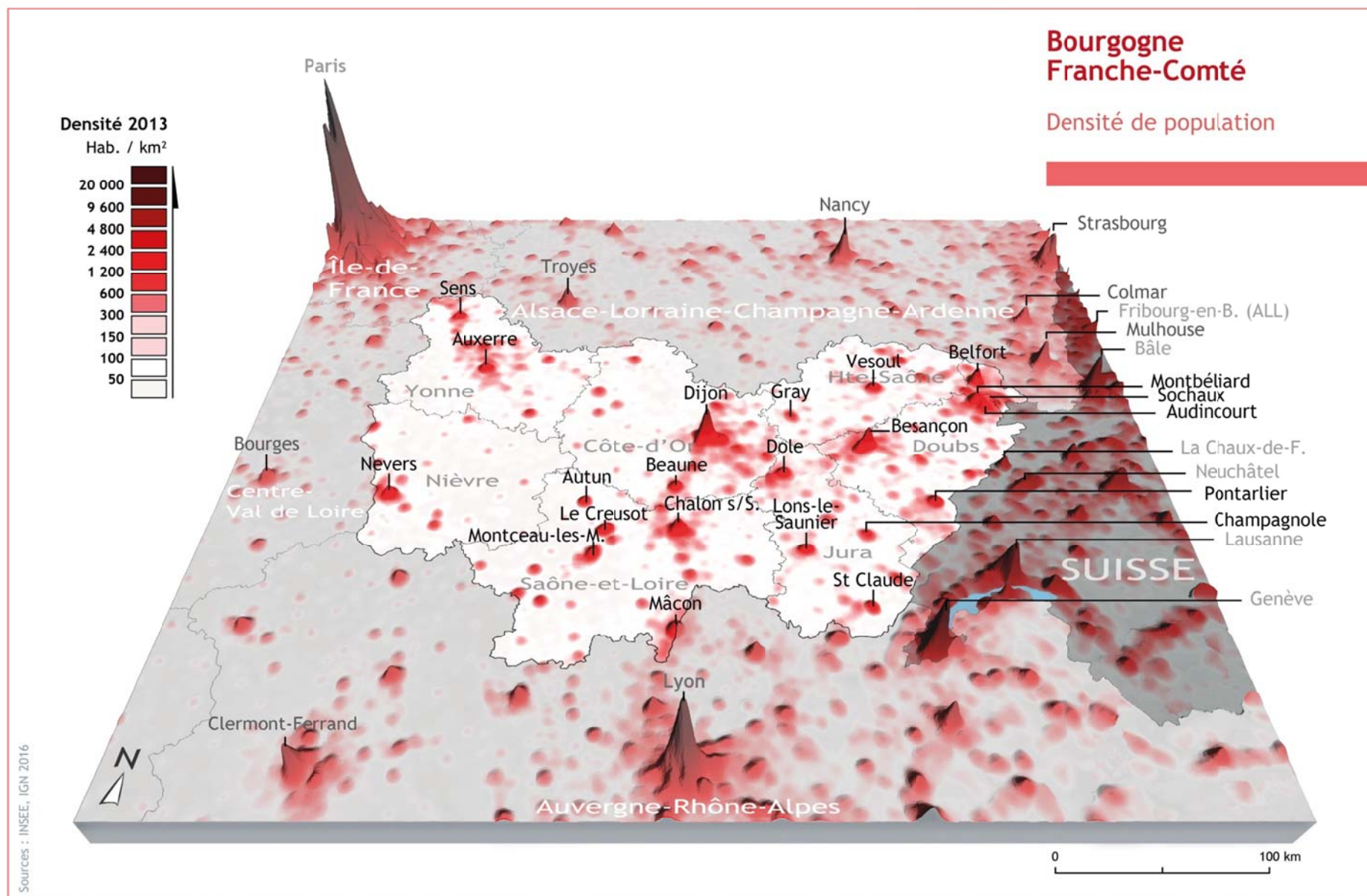
PIB / habitant 2014

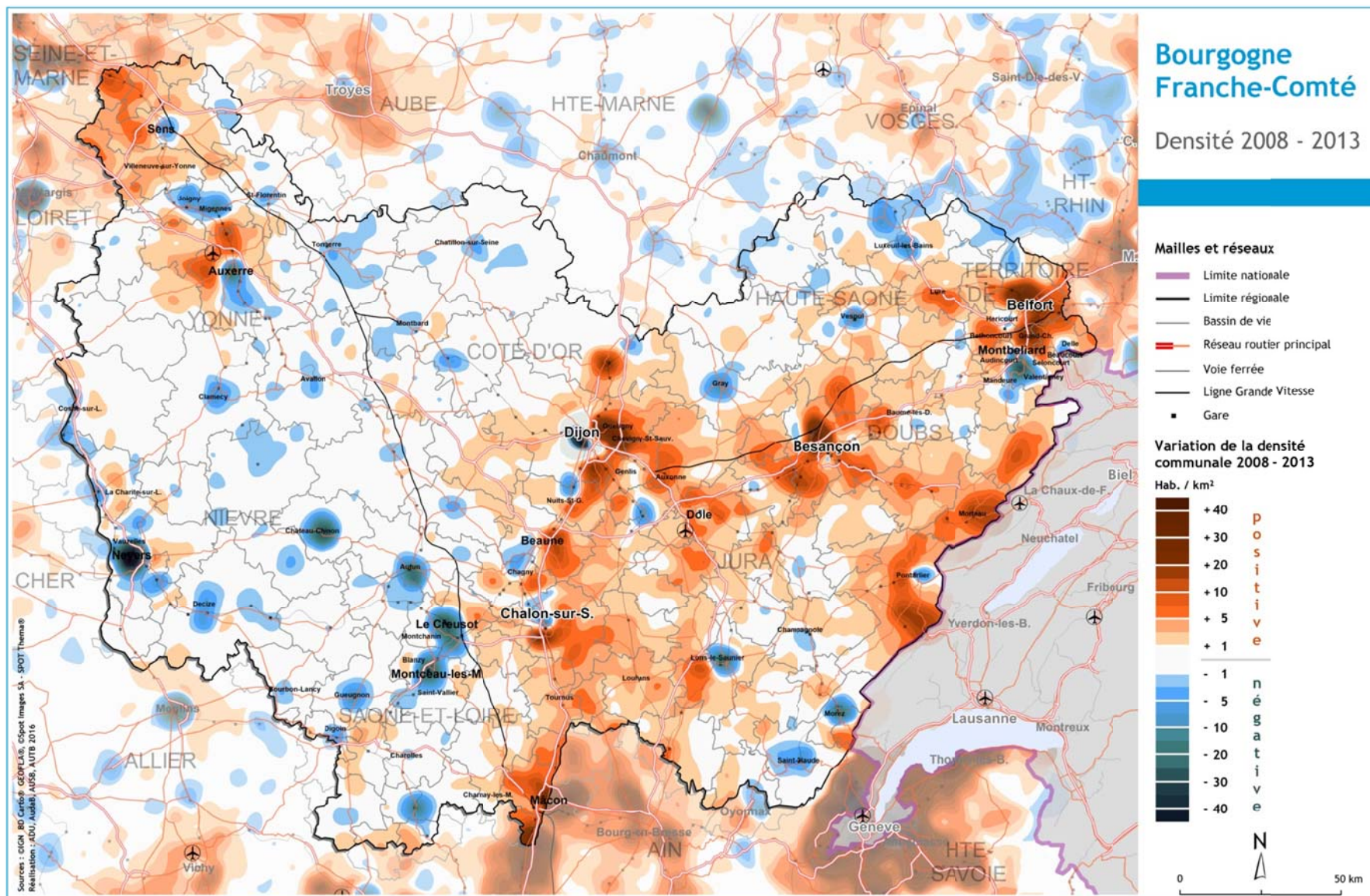
25 765 € BFC (3,5 % du PIB Fr)

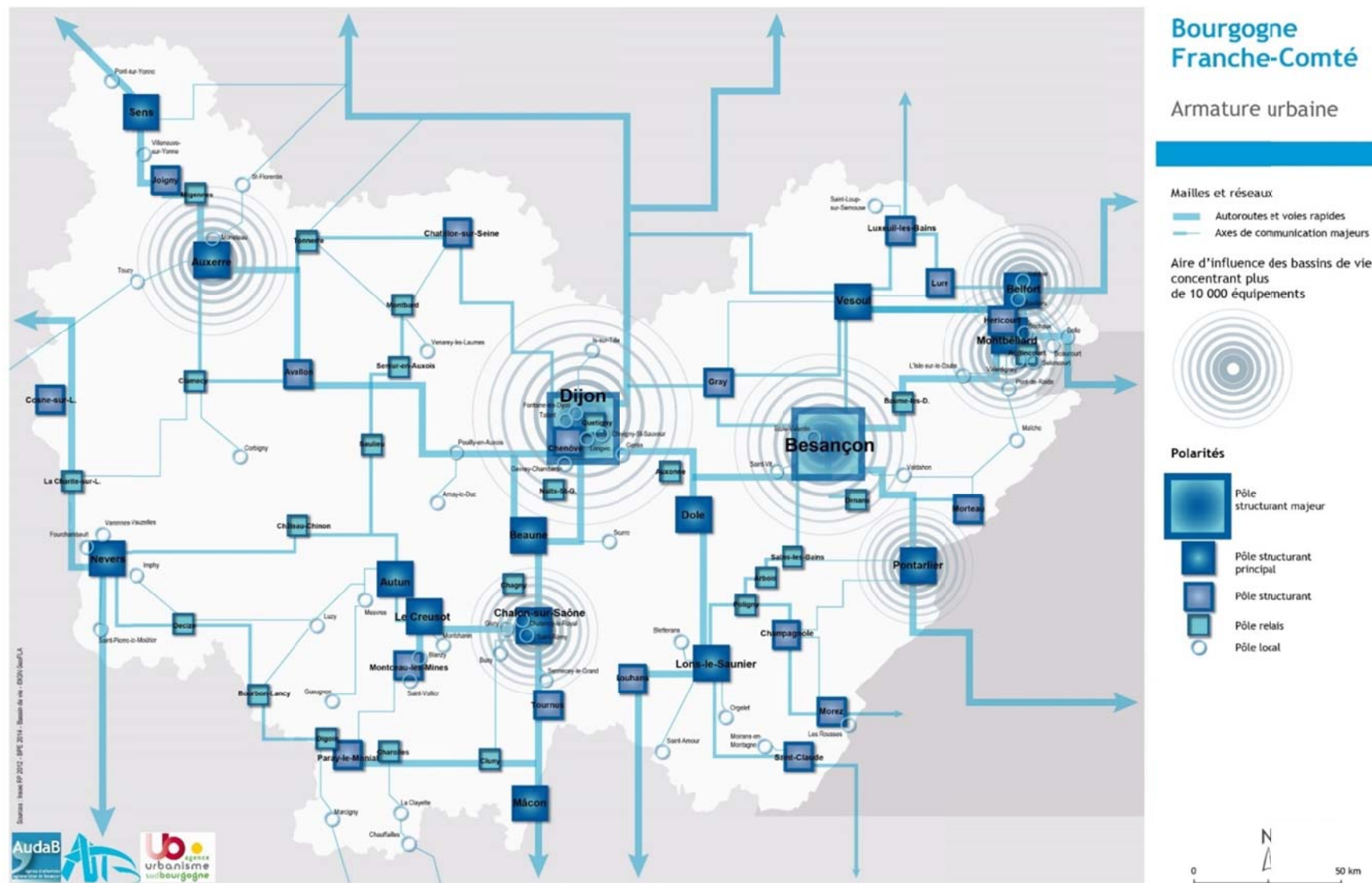
32 320 € Fr.

Sources : IGN, INSEE, DGCL, DREAL









Méthodologie : Basée sur une méthode initiée par l'Agence d'urbanisme de Brest, la représentation de l'armature territoriale s'appuie sur une analyse comparative des communes à partir de 46 critères quantitatifs et qualitatifs situant leur niveau d'activité, d'équipements et de services.

2) Approcher l'identité régionale à travers les bassins de vie

La démarche vise à mieux connaître et mieux comprendre le tout régional à partir de ses parties territoriales les plus représentatives de la vie locale : les bassins de vie. L'étude se focalise d'abord sur une typologie de ces bassins puis revient sur l'organisation d'ensemble qui en ressort.

La typologie voulue n'est pas destinée à mettre les bassins de vie dans des boîtes étiquetées. On verra combien chacun consomme, son unicité, au-delà des éléments de similitude avec d'autres. La formation des groupes de ressemblance a d'abord pour objet de faire ressortir des situations communes (en termes de réalité territoriale et d'enjeux) mais différenciées, le tout pour aborder la question d'une cohésion nationale (l'interdépendance) de ces différences.



2.1. Méthodologie

Il faut d'abord se justifier sur le choix des bassins de vie (voir ci-dessous). Ce choix est délibérément autre que celui des périmètres de gouvernance et d'EPCI dont les pourtours administratifs sont trop instables dans la durée. Le bassin de vie correspond au concret des territoires proches pratiqués par les habitants au quotidien. Certains chevauchent ainsi les limites administratives départementales et régionales. Le choix d'une maille configurée par un comportement social autour de centralités est fait pour construire l'image régionale à partir du terrain vécu et fonctionnel. Le bassin de vie est défini par l'INSEE. A partir de là les données à exploiter sont connues, cohérentes, homogènes, comparables...

Bassin de vie – Définition :

Le découpage de la France en « bassins de vie » a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Ceux-ci sont classés en six domaines :

- *Services aux particuliers*
- *Commerce*
- *Enseignement*
- *Santé*
- *Sport*
- *Culture*

Les variables retenues :

Les variables retenues prolongent logiquement le choix du bassin de vie comme unité de territoire : elles appréhendent l'habitant, son activité économique, les équipements auxquels il accède, son logement. Pour chaque bassin de vie, vingt valeurs viennent constituer la table des données exploitée par l'analyse. Nous traitons les données les plus récentes, à savoir celles de 2013 (publiées en 2016).

La typologie des bassins de vie :

Les cent-vingt-cinq bassins de vie décrits par vingt variables donnent une table de 2500 données. On cherche donc à former des groupes aux attributs proches afin de les décrire sous formes de types.

Il est procédé à une analyse multivariée au moyen de deux traitements statistiques :

- l'analyse en composantes principales (ACP) dégage quels sont les groupes de variables qui tendent à évoluer ensemble ou en opposition (en corrélation),
- la classification ascendante hiérarchique (CAH) fait le tri des individus (les bassins de vie) en les regroupant par ressemblances.

Pourquoi six classes ?

Le travail d'analyse met immédiatement en relief la dimension hors norme des *grandes villes* comparativement à la grande majorité des bassins de vie : celles-ci seront d'emblée regroupées en tant que telles.

Par suite, l'option étant prise de ne pas multiplier les sous-groupes pour qu'ils soient plus marqués, la classification ascendante hiérarchique met en évidence que quatre groupes suffisent pour différencier les bassins de vie. Pour finir, les indicateurs de l'emploi à l'étranger, de la jeunesse et de l'habitat identifient un dernier groupe que l'on localise à la frontière Suisse, et qui justifie une sixième classe.

Variables retenues pour le traitement statistique multivarié :

Par Analyse en Composantes Principales et Classification Ascendante Hiérarchique

<i>DensPop</i>	Densité de population 2013 (hab./km²)	Sociodémo.
<i>Pop relative</i>	Population relative du bassin de vie par rapport au total (%)	
<i>Soldemig</i> ⁺	Solde migratoire apparent (Nb)	
<i>IndJeun</i>	Indice de jeunesse (ratio des moins de 20 ans / plus de 60 ans)	
<i>EmpPres</i>	Part des emplois présentsiels (%)	Économie
<i>TertNM</i>	Part des emplois liés au tertiaire non marchand (%)	
<i>CFM</i>	Part des cadres et fonctions métropolitaines (%)	
<i>EmpAgri</i>	Part des emplois agricoles au lieu de travail (%)	
<i>Emp_Act</i> ⁺	Rapport du nombre d'emploi sur le nombre d'actifs (ratio des emplois / actifs)	
<i>Flux_Etranger</i> ⁺	Nombre de flux domicile-travail à destination de l'étranger (Nb)	
<i>FluxInt</i>	Part des actifs occupés travaillant dans le même bassin de vie (%)	
<i>DensSco</i>	Densité des équipements scolaires et universitaires / à la population (%)	Equipements et services
<i>DensMed</i>	Densité médicale / à la population (pr 10.000 hab.)	
<i>ItddMin</i>	Temps moyens d'accès aux services d'usage courant au plus près du domicile (min.)	
<i>Typequ</i>	Variété d'équipements et services (Nb)	
<i>LogtVac</i>	Part des logements vacants (%)	Habitat
<i>RésSec</i>	Part des résidences secondaires (%)	
<i>LogtSoc</i>	Part des logements sociaux (%)	
<i>LogIndiv</i> ⁺	Part des logements individuels (%)	
<i>Proprio</i> ⁺	Proportion de propriétaires de résidences principales (%)	

⁺ Variable ajoutée ou en remplacement des variables non retenues

2.2. Premiers résultats de la typologie territoriale

Classe 1 : « Bassins ruraux »

Nombre de bassins de vie :	34
Population totale :	360 373
Part de la population régionale : ..	12 %
Superficie :	17 670 km²
Densité de population :	20 hab. / km²
Nombre d'emplois :	108 690
Part de l'emploi régional :	9 %



Cette classe se caractérise par des bassins de vie à faible densité de population et par des temps d'accès aux équipements plus longs que la moyenne, d'autant plus que ces derniers sont peu diversifiés.

L'habitat majoritairement de type individuel se trouve marqué par une vacance importante et une forte proportion de logements secondaires (BV de Sancerre).

L'indice de jeunesse peu élevé explique de fait, la faible densité scolaire.

Les bassins de vie concernés se situent de façon nette dans la moitié bourguignonne à l'ouest de l'axe Dijon-Macon où ils caractérisent un vaste sous-espace régional fortement rural construit sur de petits pays. L'activité y est agricole et orientée vers les services aux populations.

Ces territoires sont cultivés mais très peu occupés, ils fonctionnent de fait, en conséquence.

Classe 2 : « Bassins de petites villes »

Nombre de bassins de vie :	42
Population totale :	726 555
Part de la population régionale : ..	23 %
Superficie :	17 245 km²
Densité de population :	42 hab. / km²
Nombre d'emplois :	242 642
Part de l'emploi régional :	21 %



Ces bassins de vie sont les plus proches de la moyenne régionale, qu'ils structurent. Ils sont d'un point de vue géographique plus disséminés que la classe précédente.

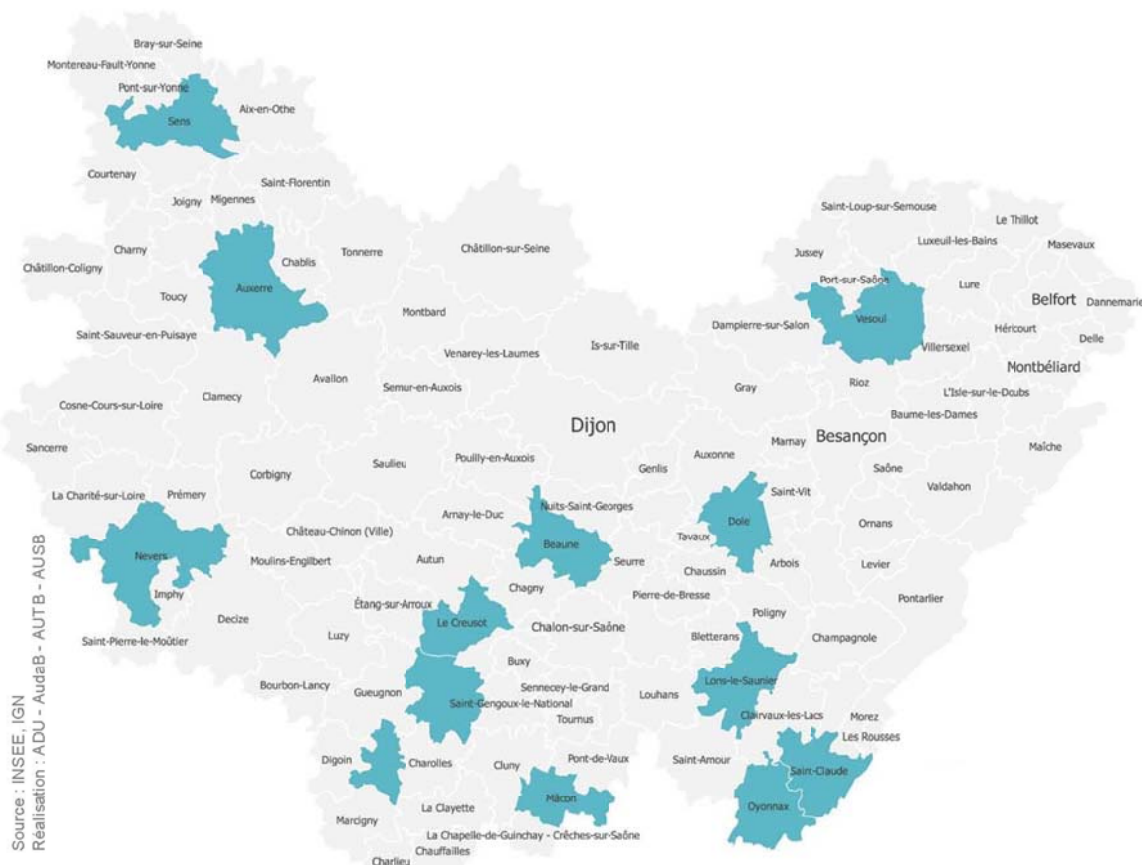
Restant marqués par la ruralité et un éloignement relatif aux équipements et services, ces bassins de vie enregistrent toutefois des traces d'une économie diversifiée appuyée sur des « petites villes » typées.

La part de cadres des fonctions métropolitaines est légèrement au-dessus de la moyenne et le rapport emplois (au lieu de travail) / actifs (au lieu de résidence) demeure équilibré.

Par exemple, le bassin de vie de Charlieu situé au sud de la région représente bien cette classe intrinsèquement hétérogène.

Classe 3 : « Bassins de moyennes villes »

Nombre de bassins de vie :	13
Population totale :	661 047
Part de la population régionale : ..	21 %
Superficie :	6 633 km ²
Densité de population :	100 hab. / km ²
Nombre d'emplois :	297 459
Part de l'emploi régional :	25 %



Ici s'opère un basculement dans des bassins de vie focalisés sur de véritables villes. Les « moyennes villes » jouent une fonction servicielle évidente et fixent des populations sociologiquement diversifiées. Ces villes sont intercalées au deuxième niveau de la hiérarchie urbaine régionale et localisées à une certaine distance des « grandes villes », dont elles peuvent par ailleurs subir la concurrence...

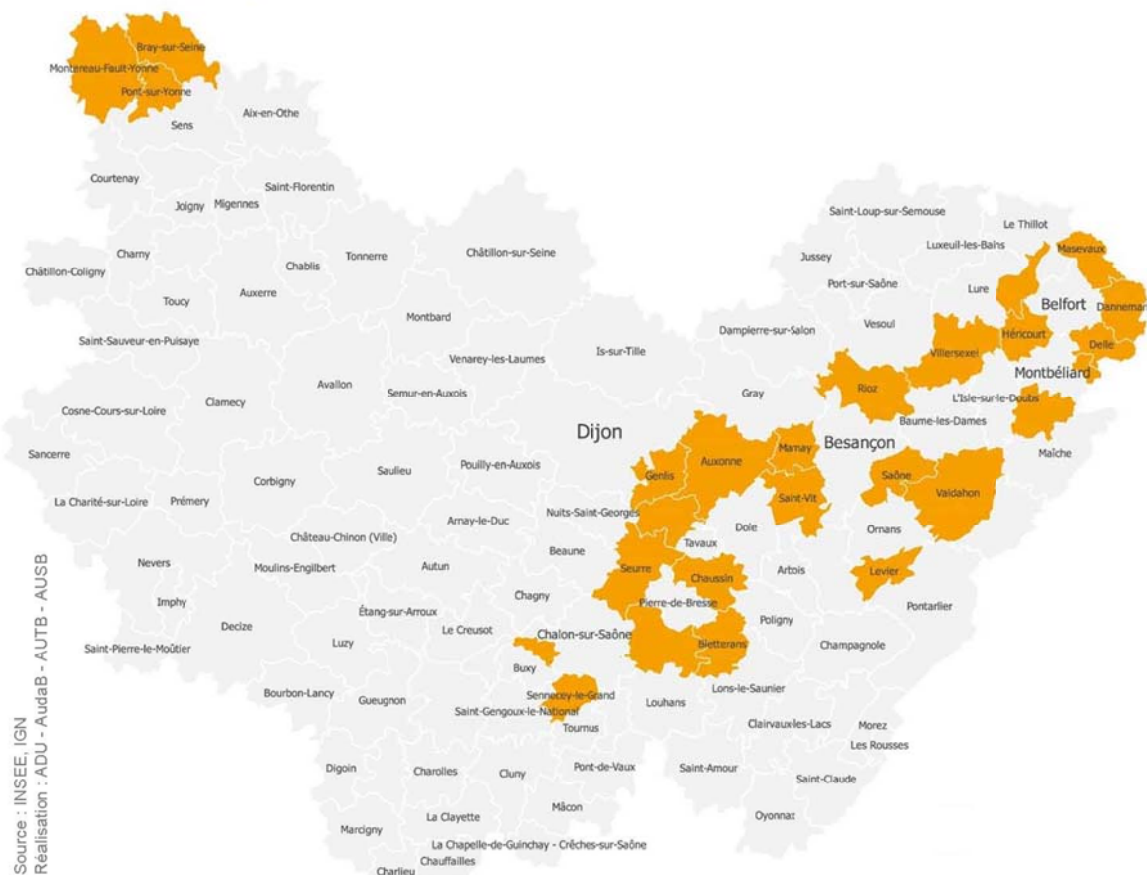
Leur fonction n'en est que plus importante : elles sont l'offre servicielle de « moyenne » proximité dans une région peu dense, c'est-à-dire, pour ceux qui sont trop loin géographiquement et/ou sociologiquement du niveau supérieur.

Malgré leur rôle de pôles économiques autonomes et une accessibilité aux équipements et services satisfaisante, ces bassins de vie subissent toutefois un manque d'attractivité significatif.

Enfin, l'habitat est marqué par une forte proportion de logements sociaux et un faible taux de logements individuels. La location est ici privilégiée par rapport à la propriété.

Classe 4 : « Bassins de vie périurbains »

Nombre de bassins de vie : 26
 Population totale : 422 738
 Part de la population régionale : .. 14 %
 Superficie : 6 744 km²
 Densité de population : 63 hab. / km²
 Nombre d'emplois : 100 948
 Part de l'emploi régional : 9 %



Ces bassins de vie sont marqués par une population relativement jeune qui s'observe également par une densité scolaire importante. Cette situation est toutefois contrebalancée par un manque de diversité d'équipements et de services et par une densité médicale faible. Ces caractéristiques se remarquent par exemple dans le bassin de vie de Delle.

Il y a dans ces territoires davantage d'actifs que d'emplois. Cela entraîne de nombreux déplacements domicile-travail vers les bassins de vie limitrophes jouant le rôle de pôles économiques. Cependant, l'économie présentielle et surtout l'économie tertiaire y sont très présentes. Une double distribution nette apparaît : le groupe ouest en limite d'Ile de France et la « diagonale Rhin-Rhône ». Ces territoires sont souvent ceux des deuxième couronnes des grandes villes dont ils sont proches. Ils enregistrent une spécialisation résidentielle mais ne sont aucunement pourvus de dynamique économique autonome.

L'habitat se caractérise par une forte proportion de logements individuels et un fort taux de propriétaires, à l'image du bassin de vie de Rioz.

Classe 5 : « Bassins de vie frontaliers »

Nombre de bassins de vie :	5
Population totale :	118 099
Part de la population régionale : ..	4 %
Superficie :	1 990 km²
Densité de population :	59 hab. / km²
Nombre d'emplois :	38 698
Part de l'emploi régional :	3 %



Les bassins de vie frontaliers sont marqués par un fort indicateur de jeunesse et sont dépendants de l'offre d'emploi suisse. L'économie locale est de nature présenteielle.

L'offre en équipements et services est satisfaisante.

L'habitat est marqué par des logements de type collectif, une vacance peu importante, une proportion élevée de locataires et des logements secondaires nombreux.

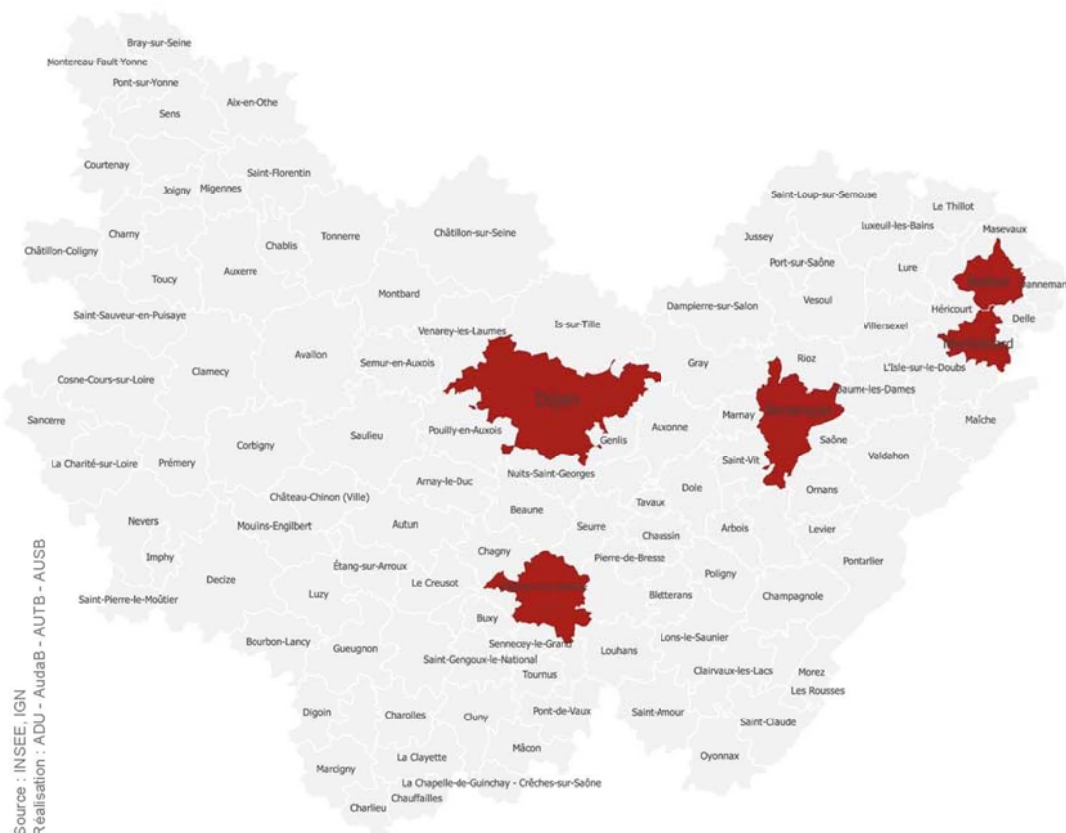
Les flux domicile-travail vers l'étranger (en l'occurrence vers la Suisse) sont évidemment la caractéristique principale de ces bassins de vie, ce qui explique par ailleurs, le déficit d'emplois par rapport au nombre d'actifs occupés du territoire. Les bassins de vie de Maïche, Pontarlier, Morez et Les Rousses forment cette classe spécifique.

De toute évidence, la frontière franco-suisse crée une particularité allant de Delle à Oyonnax. Ceci étant, ces bassins de vie frontaliers revêtent des réalités variées, de la petite ville à la montagne isolée... Ils apparaissent continus mais ne sont en rien structurés entre eux.

Tous les bassins de vie situés sur la frontière ne sont pas inscrits dans ce groupe : dès lors qu'un pôle urbain est proche, l'appel extérieur est contrebalancé.

Classe 6 : « Bassins de grandes villes »

Nombre de bassins de vie :	5
Population totale :	824 025
Part de la population régionale : ..	26 %
Superficie :	3 129 km²
Densité de population :	263 hab. / km²
Nombre d'emplois :	394 589
Part de l'emploi régional :	33 %



Il s'agit des cinq bassins de vie les plus peuplés.

Ils représentent à eux seuls un tiers de la population régionale.

Entre les bassins de vie de Dijon, Besançon, Montbéliard, Chalon-sur-Saône et Belfort cette classe est marquée par une grande hétérogénéité...

La dysmétrie Est-Ouest de la Région apparaît fortement.

Zoom sur Dijon

Population totale : **302 135**
Superficie : **1 398 km²**
Densité de population : **216 hab. / km²**
Nombre d'emplois : **150 675**

Avec quasiment 10% de la population régionale et une superficie de 1400km², ce territoire est particulièrement étendu, ce qui explique sa densité démographique relativement faible.

Le solde migratoire est négatif malgré de nombreux emplois présents et tertiaires dus notamment à ses fonctions métropolitaines. Le bassin de vie de Dijon est globalement le plus équipé (diversité, accessibilité, densité d'équipements scolaires). L'habitat est marqué par une faible proportion de logements individuels et une faible proportion de logements sociaux.

Zoom sur Besançon

Population totale : **183 268**
Superficie : **606 km²**
Densité de population : **302 hab. / km²**
Nombre d'emplois : **91 232**

Bien que située en franche Comté, le bassin de vie de Besançon a plus de similitudes avec Dijon qu'avec Belfort et Montbéliard. La principale raison est l'importance de son peuplement.

Deuxième bassin de vie après Dijon en nombre d'habitants avec 6% de la population régionale, Besançon bénéficie d'une surface deux fois plus élevée que Belfort et Montbéliard et affiche une densité de population moins élevée que ces bassins de vie.

Besançon se distingue des autres bassins de vie de sa classe par une population plus jeune et une économie plus présente.

Ce bassin de vie présente la particularité d'avoir une densité médicale élevée et une variété d'équipement développée.

En termes de logement, ce bassin de vie présente une part de logements individuels inférieure aux autres bassins de vie de sa classe.

Zoom sur Montbéliard

Population totale : **124 852**
Superficie : **269 km²**
Densité de population : **464 hab. / km²**
Nombre d'emplois : **56 977**

Le bassin de vie de Montbéliard est le plus dense de la région. Il enregistre cependant le déficit migratoire le plus important.

Comme les autres bassins de grandes villes, c'est un pôle qui offre de nombreux emplois et dont la part d'emplois non-présentiels est la plus forte des bassins de cette catégorie. La part des cadres des fonctions métropolitaines est supérieure à celle de Besançon et proche de celle de Dijon du fait de la présence marquée d'emplois de conception-recherche. Une part significative (4%) des actifs travaillent en Suisse.

Des 5 « grandes villes », Montbéliard est celle qui dispose de la densité médicale la moins élevée.

Ce bassin de vie compte la plus faible part de résidences secondaires, toutes catégories confondues. Par contre, la part de logements sociaux est une des plus importantes. Des 5 bassins de grandes villes, Montbéliard est celui qui compte la plus forte proportion de maisons individuelles.

Zoom sur Chalon-S/S.

Population totale :	109 832
Superficie :	557 km²
Densité de population :	197 hab. / km²
Nombre d'emplois :	52 285

Ce bassin de vie possède la densité de population la plus faible des cinq bassins de grandes villes.

Il est marqué par un solde migratoire négatif lié à l'attractivité des bassins de vie voisins. Cette situation renforce sa fonction de pôle économique.

Les indicateurs économiques sont similaires aux moyennes régionales.

Le bassin de vie est relativement bien équipé. Toutefois, la densité d'équipements scolaires apparaît relativement faible pour ce type de basse de vie.

En matière d'habitat, le bassin de vie de Chalon-sur-Saône est marqué par de nombreux logements vacants et un taux de propriétaires élevé en comparaison aux autres bassins de grandes villes.

Zoom sur Belfort

Population totale :	103 938
Superficie :	298 km²
Densité de population :	349 hab. / km²
Nombre d'emplois :	43 420

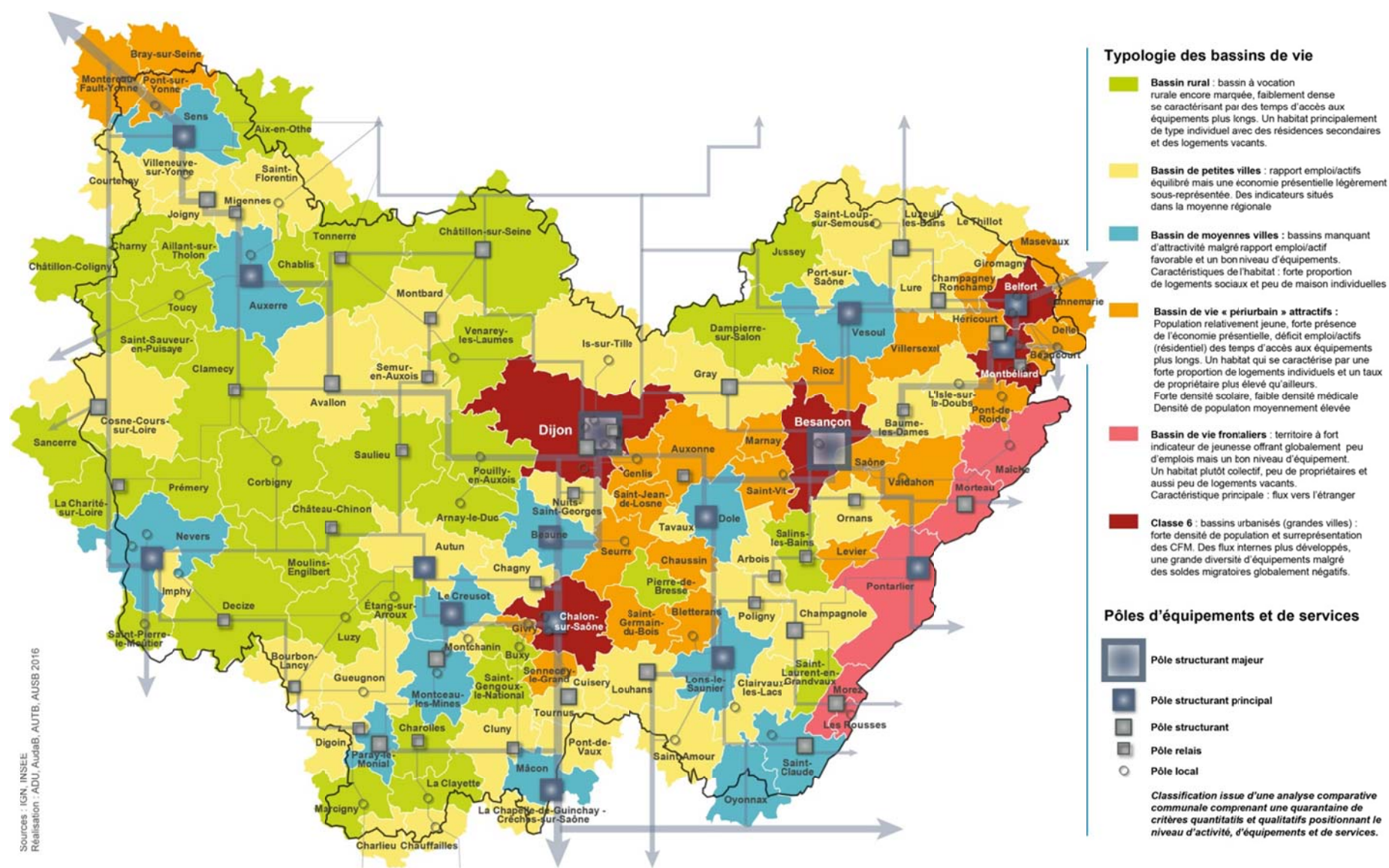
Le bassin de vie de Belfort est très comparable aux attributs des villes de la classe supérieure (densité, jeunesse, niveau de service, tertiarisation).

Le taux d'emploi de cadres de fonctions métropolitaines y est le plus élevé de la région. La ville est pourvoyeuse d'emplois.

Le contexte résidentiel y est typique pour la présence d'un parc locatif et social assorti d'un taux de vacance élevé.

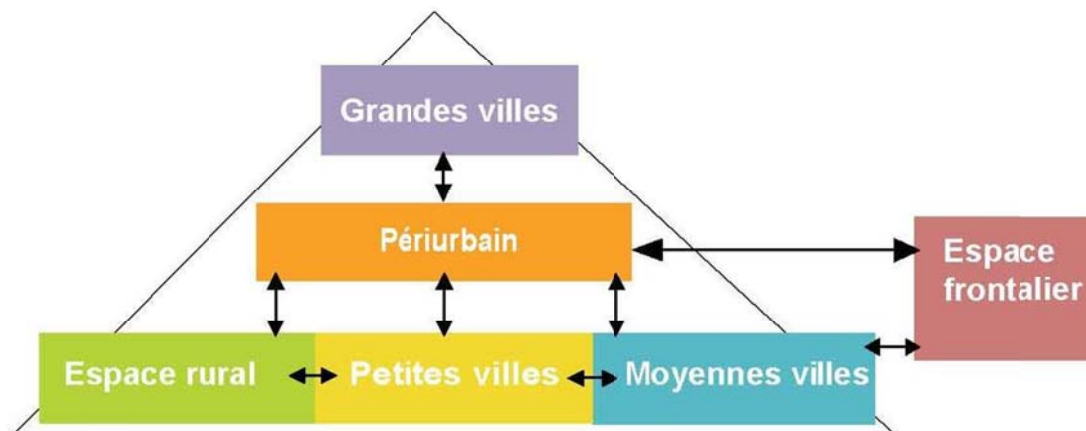
L'analyse du bassin de vie de Belfort doit tenir compte de la proximité de Montbéliard, autre ville de rang 1 de l'armature régionale, qui crée entre les deux villes une dynamique ressemblance-spécialisation.

2.3. Premier constat : une articulation cohérente de l'espace - région



La superposition de la typologie des bassins de vie et de l'ouverture régionale donne une lecture du fonctionnement régional. Le chaînage des territoires est réel. Il est hiérarchisé et pyramidal : au sommet, des grandes villes qui suscitent la périurbanisation, à la base, un puissant socle rural lié aux villes petites et moyennes.

Hiérarchie des fonctions



La structure fonctionne sans manquement d'un niveau qui pourrait s'avérer problématique. Certes il y a dissymétrie dans le décalage à l'est des grandes villes. Juste pourrait-on dire que le niveau urbain supérieur –celui de la ville de rayonnement européen – manque au sommet de la hiérarchie d'une « grande région ». Ce sujet renvoie à une analyse transrégionale.

Il est intéressant d'insister sur la richesse de la trame des petites et moyennes villes. Celles-ci ponctuent le territoire de près de cinquante pôles dont les traits identitaires sont forts. Elles font le substrat régional. On verra que ce substrat est menacé par les tendances lourdes des trente dernières années. Sa déstabilisation serait tragique pour la Bourgogne-Franche-Comté.

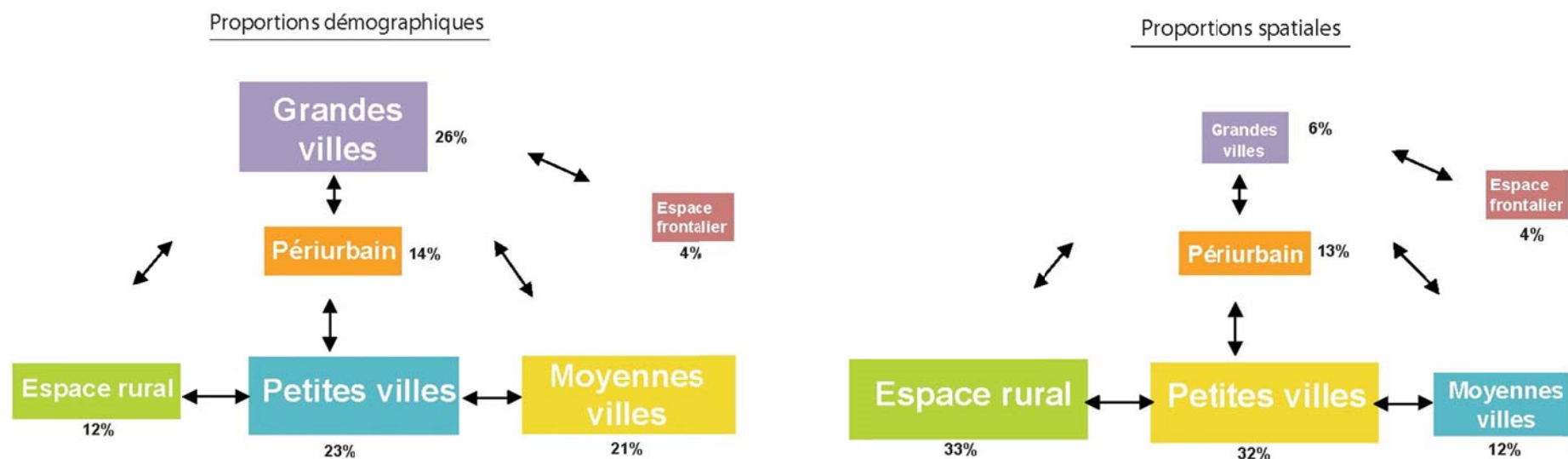
Tel qu'il ressort de la superposition de la typologie et de l'armature régionale, le chaînage des territoires est réel : la région fait système, même si ce système reste multipolaire, hétérogène et subdivisé. Ceci nous renvoie à un indispensable approfondissement qualitatif du système multipolaire. Retenons que le tissu régional tient par cette cohérence triple :

- **une ossature articulée des types de bassins de vie,**
- **une armature des centralités fine,**
- **des liaisons faisant système.**

2.4. Deuxième constat : l'écart des densités

	Nombre de bassin de vie	Population		Emploi		Superficie %
		(milliers)	%	(milliers)	%	
Classe 1 – bassins ruraux	34	360	12 %	108	9 %	33 %
Classe 2 – petites villes	42	726	23 %	242	21 %	32 %
Classe 3 – moyennes villes	13	661	21 %	297	25 %	12 %
Classe 4 – périurbain	26	422	14 %	100	9 %	13 %
Classe 5 – frontalier	5	118	4 %	38	3 %	4 %
Classe 6 – grandes villes	5	824	26 %	395	33 %	6 %
Total	125	3 111	100%	1 180	100%	100%

L'harmonie de la logique pyramidale des bassins de vie est cependant transformée si l'on introduit des éléments quantitatifs. En matière de population et d'emploi, les cinq grandes villes pèsent 1/4 à 1/3 du potentiel régional pour 1/20 du territoire. Inversement, le socle rural des villes petites et moyennes représentent la moitié de l'activité étendue sur les 3/4 de l'espace. D'un côté des concentrations urbaines, de l'autre de très vastes sous-densités.



3. Les tendances lourdes 1982 - 2013

Prolongement de la typologie des bassins de vie établie sur les données récentes, l'étude de leurs évolutions au cours des trente dernières années, apporte la dimension dynamique. Comment chaque type de territoire, du rural à l'urbain, poursuit-il une évolution lente et comment la définir ?

3.1. Méthode

La méthode vise à caractériser les évolutions des bassins de vie d'un point de vue économique et social. Aussi les volets thématiques structurant l'étude sont-ils repris : sociodémographique, activité économique, habitat.

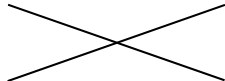
Les indicateurs retenus sont :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1. la densité (hab/km ²) | 6. le taux d'emploi agricole |
| 2. l'indice de jeunesse (plus de 20 ans / plus de 60 ans) | 7. la surface agricole utile |
| 3. le taux d'emploi présentiel | 8. le taux de développement social |
| 4. le taux d'emploi industriel | 9. le taux de résidences secondaires |
| 5. le taux de cadres des fonctions métropolitaines | 10. la vacance du parc de logement? |

- La base de données est construite à partir des recensements de l'INSEE des années 1982, 1990, 1999, 2008, 2013. Pour 125 bassins de vie, dix indicateurs et cinq dates de référence, la base contient 6250 données. Le traitement est réalisé par indicateur et par type de bassin de vie, soit soixante tableaux.
- Le traitement est orienté par deux faits : l'évolution au cours de la période étayée par les recensements, la distribution des bassins de vie d'un même type.
- Les tableaux peuvent être lus par l'entrée des indicateurs au paragraphe 3.2 (comment se comparent les types de bassins de vie en matière de densité, de jeunesse, etc...) ou bien par l'entrée des types de bassins de vie paragraphe 3.3 pour description des parcours des territoires.
- La distribution est présentée par quartile, c'est-à-dire par sous-groupes du quart des individus. Le graphique de présentation prend la forme de « boîtes à moustaches » figurant valeurs des quartiles et médiane.

3.2. Lecture par indicateur :

① Densité (habitant/km²)

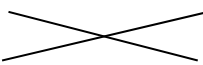
	Tendance	Amplitude	Référence BFC	Commentaire
Rural	=	+	-	1/3 du territoire. La densité de la catégorie la plus étendue n'évolue presque pas ; des contrastes qui s'accroissent ; densité moyenne au tiers du niveau régional.
Petite ville	↗	=	=	1/3 du territoire. Légère augmentation démographique ; densité moyenne approchant le niveau régional.
Moyenne ville	=	-	=	12% du territoire, évolution démographique stable, un mouvement de regroupement fait converger la densité au-dessus de 100 hab/km ²
Périurbain	↗	↗	+	13 % du territoire, nette hausse démographique, un mouvement d'ensemble des bassins de vie, densité moyenne équivalente à la BFC.
Frontalier	↗	↗	+	Nette hausse démographique, un mouvement d'ensemble des bassins de vie, densité moyenne équivalente à la Bourgogne Franche Comté.
Grande ville	↗	↘	=	Timide augmentation démographique : les villes les plus denses perdent, les moins denses augmentent ; tendance comparable en Bourgogne Franche Comté malgré une densité moyenne cinq fois plus forte.
Région BFC	↗	=		La densité de Bourgogne Franche Comté se situe à 59 hab/km² (contre 112hab/km² en métropole), augmentation timide (7% en trente ans), certains bassins de vie sont à la baisse.

↗ Augmentation forte

↗ Augmentation modérée

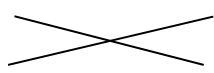
↘ Baisse

② Indice de jeunesse (- 20ans / + 60ans)

	Tendance	Amplitude	Référence BFC	Commentaire
Rural		=	+	Partant en 1982 d'une structure déjà vieillie... les territoires ruraux vieillissent proportionnellement moins. La moyenne reste la plus âgée de la région.
Petite ville		=	=	Evolution forte au vieillissement, très comparable (et impactante) à la tendance d'ensemble.
Moyenne ville		=	=	Parties légèrement au-dessus de la moyenne régionale, les moyennes villes plongent et passent en dessous.
Périurbain		-	+	Si le périurbain vieillit, il le fait dans une moindre mesure car il compense par un apport de population jeune; certains bassins de vie parviennent à remonter leur indice de jeunesse.
Frontalier		=	+	Très atypique, la classe la plus jeune est sujette à un vif vieillissement.
Grande ville				L'indice des villes passe de 2,3 à 1 en trente ans, témoignage de l'évasion du milieu de la pyramide des âges.
Région BFC		-		Un phénomène de vieillissement général qui fait converger les bassins de vie ; depuis 2000 les plus de 60 ans sont supérieurs au moins de 20 ans.

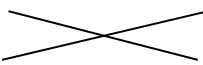
-  Augmentation forte
-  Augmentation modérée
-  Baisse modérée
-  Baisse forte

③ Emploi présentiel (taux/emploi total)

	Tendance	Amplitude	Référence BFC	Commentaire
Rural			=	Peu de contraste par rapport au mouvement régional.
Petite ville			-	La tendance est identique ; les petites villes restent en deçà du niveau régional moyen.
Moyenne ville			=	Tendance identique, toutefois certaines villes plus industrielles auront un taux présentiel moins fort.
Périurbain			=	Peu de spécificité dans le sens où le présentiel suit la dynamique générale.
Frontalier			=	Les bassins de vie frontaliers suivent la tendance.
Grande ville			+	Les grandes villes suivent le processus mais partent de plus haut ; Montbéliard, très industrielle, suit au même rythme la tendance à la hausse.
Région BFC				Forte augmentation du taux qui passe de 46% à 61% en trente ans : la société de service va de pair avec la désindustrialisation. Les territoires contrastés en 1980 convergent pour se ressembler en 2020. Il est intéressant de noter les extrêmes : tous les bassins de vie sont passés au-dessus de la moyenne de 1980, le taux de 75% est franchi.

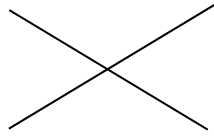
-  Augmentation forte
-  Augmentation modérée
-  Baisse modérée
-  Baisse forte

④ Emploi industriel (taux/emploi total)

	Tendance	Amplitude	Référence BFC	Commentaire
Rural			+	Ces bassins de vie sont peu industriels : ils sont proportionnellement moins impactés par cette perte structurelle d'emploi.
Petite ville			=	Certaines petites villes qui ont une forte connotation industrielle semblent avoir perdu beaucoup de leur spécificité.
Moyenne ville			=	Un constat identique peut être fait pour les moyennes villes ; le passé industriel explique leurs évolutions.
Périurbain			=	Peu de typicité de cette classe ; tendances régionale suivies.
Frontalier			+	Les bassins de vie frontaliers ont un taux supérieur d'emploi industriel et leur évolution semble plus stable. On reste sur des cas souvent particuliers.
Grande ville			-	Toutes les villes ont vu décroître leur taux de moitié. Montbéliard baisse fortement mais maintient un taux exceptionnel à 31%.
Région BFC				La diminution du taux d'emploi industriel est générale. Les bassins de vie les plus dotés sont ceux qui perdent le plus vite, même si on doit noter qu'un bassin de vie sur deux conserve un taux de plus de 20%, qui est la moyenne régionale.

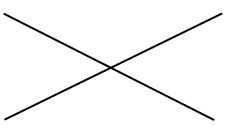
-  Augmentation forte
-  Augmentation modérée
-  Baisse modérée
-  Baisse forte

⑤ Cadres des fonctions métropolitaines (CFM/emploi total)

	Tendance	Amplitude	Référence BFC	Commentaire
Rural		+	=	Les bassins de vie ruraux suivent le mouvement de fond ; ils restent en dessous de la référence régionale mais leur dynamique est semblable.
Petite ville		+	=	Les petites villes voient doubler leur part de cadres des fonctions métropolitaines ; elles sont dans la moyenne.
Moyenne ville		+		Les moyennes villes partent de plus haut en 1982, mais sont en dessous du doublement constaté ailleurs.
Périurbain		+		Le périurbain suit la tendance régionale à un niveau un peu inférieur.
Frontalier		=		Les bassins de vie frontaliers semblent perturbés par un besoin d'emploi qu'ils subissent. Les cadres n'y sont pas survalorisés.
Grande ville		-	+	Les grandes villes sont les moteurs de la tertiatisation et des compétences : plus fortes que le reste de la région, elles évoluent plus vite et se regroupent autour de 8%.
Région BFC		+		Une tendance de fond qui signifie, avec en parallèle la désindustrialisation, une augmentation des niveaux de compétences. Les petits territoires ne sont pas mis en marge de la tendance. Le phénomène évolue avec une augmentation de l'amplitude, ce qui signifie que les écarts s'accroissent entre les bassins de vie.

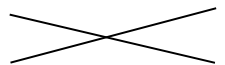
-  Augmentation forte
-  Augmentation modérée
-  Baisse modérée
-  Baisse forte

⑥ Emploi agricole (taux/emploi total)

	Tendance	Amplitude	Référence BFC	Commentaire
Rural			+	L'emploi agricole avait plus à perdre dans ces bassins de vie, mais finalement il se stabilise à un niveau supérieur aux autres bassins de vie.
Petite ville			=	Evolution très semblable au mouvement régional : forte régression jusqu'en 1999, puis stabilisation.
Moyenne ville			=	Même analyse que celle des classes précédentes.
Périurbain			=	L'effet de resserrement entre les bassins de vie est très notable.
Frontalier			=	Ces bassins de vie frontaliers n'étant pas riches de leur agriculture ont suivi la tendance jusqu'à un niveau très faible.
Grande ville	=	=	+	Les villes ont moins perdu leur agriculture que les territoires ruraux !
Région BFC	 =			En 1982, certains bassins de vie pouvaient avoir 50 % de leurs emplois tournés vers l'agriculture ; l'évolution est à la forte baisse et les écarts entre bassins de vie se sont réduits. La réduction est d'abord forte jusqu'en 1999, puis se stabilise presque, comme si un plancher était atteint.

-  Augmentation forte
-  Augmentation modérée
-  Baisse modérée
-  Baisse forte

⑦ Surface agricole utile

	Tendance	Amplitude	Référence BFC	Commentaire
Rural	=		=	L'outil foncier de l'agriculture a été constant, petite réduction sur les bassins de vie les plus forts.
Petite ville	=	=	=	Même stabilité.
Moyenne ville	=	=	=	Même stabilité.
Périurbain	=	=	=	Même stabilité.
Frontalier	=	=	=	Même stabilité.
Grande ville	=	=	=	Même stabilité.
Région BFC	=	=		Si l'emploi agricole baisse, la surface agricole utile reste plutôt stable.

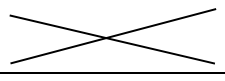
 Augmentation forte

 Augmentation modérée

 Baisse modérée

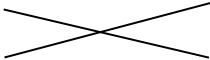
 Baisse forte

⑧ Logement social (taux)

	Tendance	Amplitude	Référence BFC	Commentaire
Rural	 		=	Le niveau de la catégorie est de 6% du parc, ce qui reste significatif, mais avec de larges écarts ; même évolution en cloche qu'au niveau régional.
Petite ville	 		=	Peu de variation en trente ans ; un taux égal à la moyenne régionale, mais un regroupement des bassins de vie.
Moyenne ville	= 	=	=	Avec un taux élevé (19%), ces bassins de vie sont plutôt stables, le parc social trouve une fonction importante.
Périurbain	 		=	Le périurbain est à un niveau bas et ne développe pas le parc social. Du coup il fluctue à la baisse par rapport à l'apport de logements d'occasion.
Frontalier			=	Les bassins de vie frontaliers sont dans la moyenne régionale ; leur offre se réduit.
Grande ville			-	Parties de 25% en 1982 les grandes villes se retrouvent à 18% en 2013, soit une forte réduction ; la politique de la ville a fait baisser quantitativement le parc social.
Région BFC	 			La part de logement social augmente jusqu'en 1999, puis s'infléchit à la baisse ; le taux régional gravite autour de 9%.

-  Augmentation forte
-  Augmentation modérée
-  Baisse modérée
-  Baisse forte

⑨ Résidences secondaires (taux)

	Tendance	Amplitude	Référence BFC	Commentaire
Rural	= 		=	Les bassins de vie ruraux sont au-dessous du niveau régional.
Petite ville	= 		=	Peu de particularité.
Moyenne ville	=  =		=	Cette vocation résidentielle est peu présente pour la catégorie.
Périurbain			-	Ici la fonction résidentielle principale classe logiquement la fonction secondaire.
Frontalier	 	=	+	Située au dessus du niveau régional, le parc frontalier augmente jusqu'en 1990 puis se stabilise ; la vocation touristique est plus nette en montagne.
Grande ville	= 		-	Une fonction marginale en ville.
Région BFC	= 	=		Partie d'un niveau moyen, la région voit baisser avec régularité sa part de résidences secondaires, surtout à partir des années 1990.

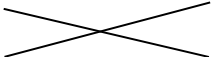
 Augmentation forte

 Augmentation modérée

 Baisse modérée

 Baisse forte

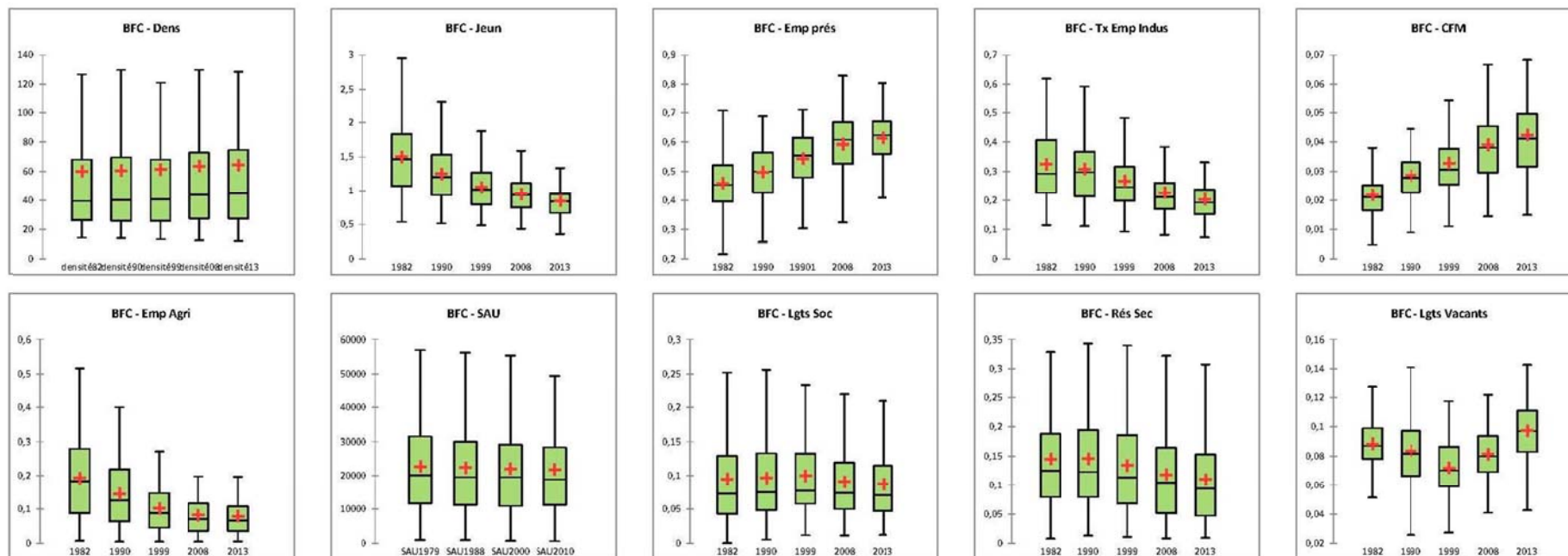
⑩ Logements vacants (taux)

	Tendance	Amplitude	Référence BFC	Commentaire
Rural	= 	=	=	C'est dans le rural que la vacance est en proportion la plus forte.
Petite ville	 	=	=	Les petites villes voient le phénomène de tension puis de détente du parc avec vigueur.
Moyenne ville	 	=	=	Même tendance que pour les petites villes.
Périurbain	 	=	=	Le périurbain évolue avec le même cycle que l'ensemble régional, cependant à un niveau nettement moindre (3% plus bas), signe d'une certaine demande résidentielle.
Frontalier	 		+	Le point bas est plus tôt (1990) et plus faible que partout ailleurs. Si la vacance repart à la hausse avec régularité, elle reste modérée (7%) en 2013.
Grande ville	 			Un point bas en 1990 et un phénomène de vacance vivement à la hausse mais restant inférieur au niveau régional.
Région BFC	 	=		Spectaculaire inversion de tendance : la vacance baisse jusqu'à 7% en 1999, puis repart fortement à la hausse (10%).

-  Augmentation forte
-  Augmentation modérée
-  Baisse modérée
-  Baisse forte

3.3. Parcours des territoires :

Niveau régional :



- Socio-démographie : la population suit une augmentation mesurée ; en réalité elle est l'objet d'un choc démographique structurel : celui du vieillissement. L'analyse des classes mettra aussi en avant des contrastes forts dans la manifestation de cette réalité. Le vieillissement est lourd de conséquences en matière de structure familiale et de mode de vie. Il explique en partie la dynamique régressive du logement. Ce phénomène continuera de peser de manière irrésistible sur la dynamique démographique, handicap majeur de la région.
- Structure de l'emploi : L'économie se tourne vers les services. La part de cadres se hausse, mais l'emploi industriel décroche. Le dernier fait touche une région qui se veut productive. Ici encore un fait de mutation fondamentale qui, liée à l'atonie démographique, crée une spirale de crise dont il faut sortir de toute urgence.

- L'agriculture : perdant de l'emploi mais maintenant son emprise au sol, l'agriculture paraît globalement stabilisée depuis 1999. Il s'agit toutefois d'une activité très contrastée selon ses domaines.
- Le logement : la période intègre un point d'inflexion situé dans la décennie 90-99. La part du logement social se met à baisser. Les résidences secondaires se mettent aussi à la baisse. Le taux de vacance grimpe fortement. Le tournant immobilier est-il le signe de la transformation régionale, du basculement d'un monde productif vers une économie de service... avec pour la Bourgogne Franche Comté, un défi particulièrement difficile à relever ?

→ En conclusion il ressort de la période 1980-2010 une véritable transformation, de tendance nationale (ou mondiale), mais qui résonne en Bourgogne Franche Comté avec force.

Au départ, un territoire jeune, actif, maillé pour la proximité et la présence des petites villes actives, de la ruralité, de l'activité productive. Les grands centres urbains ne sont pas stables.

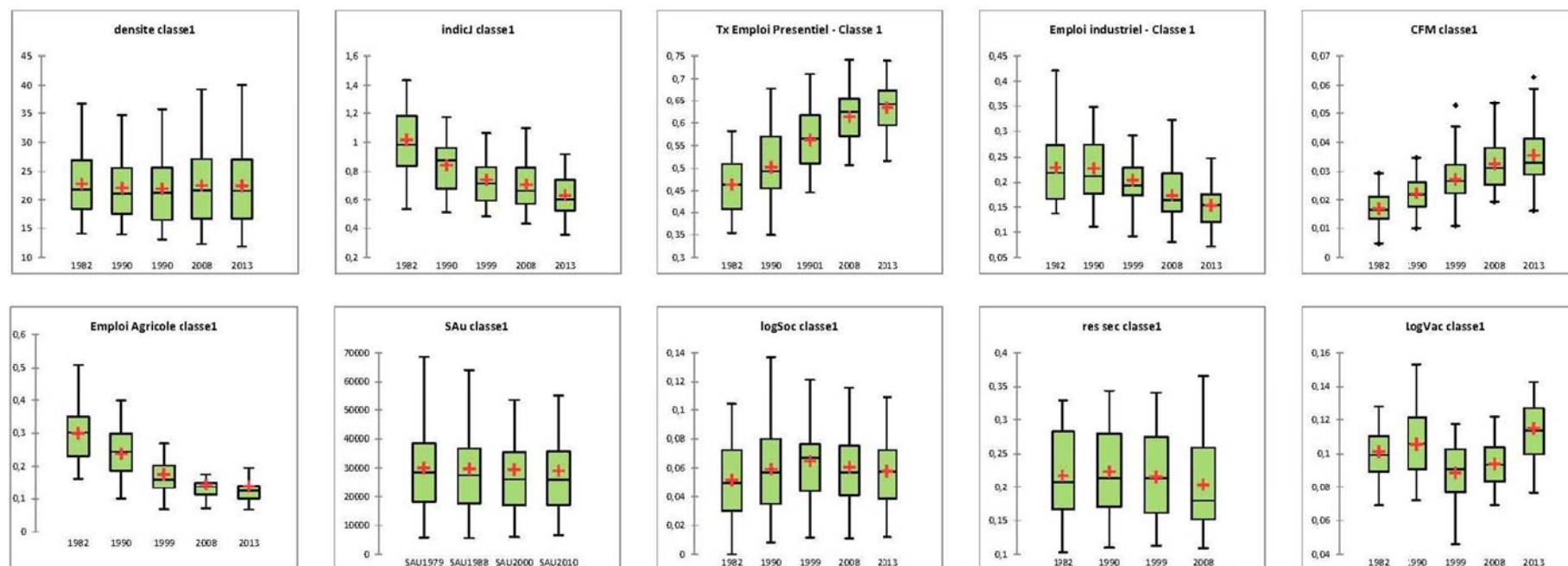
Trente ans plus tard, outre la désindustrialisation, la situation semble inversée : ce sont les territoires de la ruralité qui semblent à l'arrêt, alors que les grandes villes ont suscité le développement indirect de la périurbanisation. De même les grandes villes concentrent davantage les services.

La métropolisation en Bourgogne Franche Comté n'a pas la puissance des régions les plus riches mais elle est bien là, plaquée sur un territoire traditionnel, fait d'un chaînage fin de bourgs et de petites villes dont la cohésion est mise à mal.

Les territoires bénéficiant d'une spécificité frontalière peuvent paraître déconnectés du mouvement régional et presque refermés sur eux-mêmes. Les indicateurs sont « au vert » mais l'effet de développement ne se diffuse que peu.

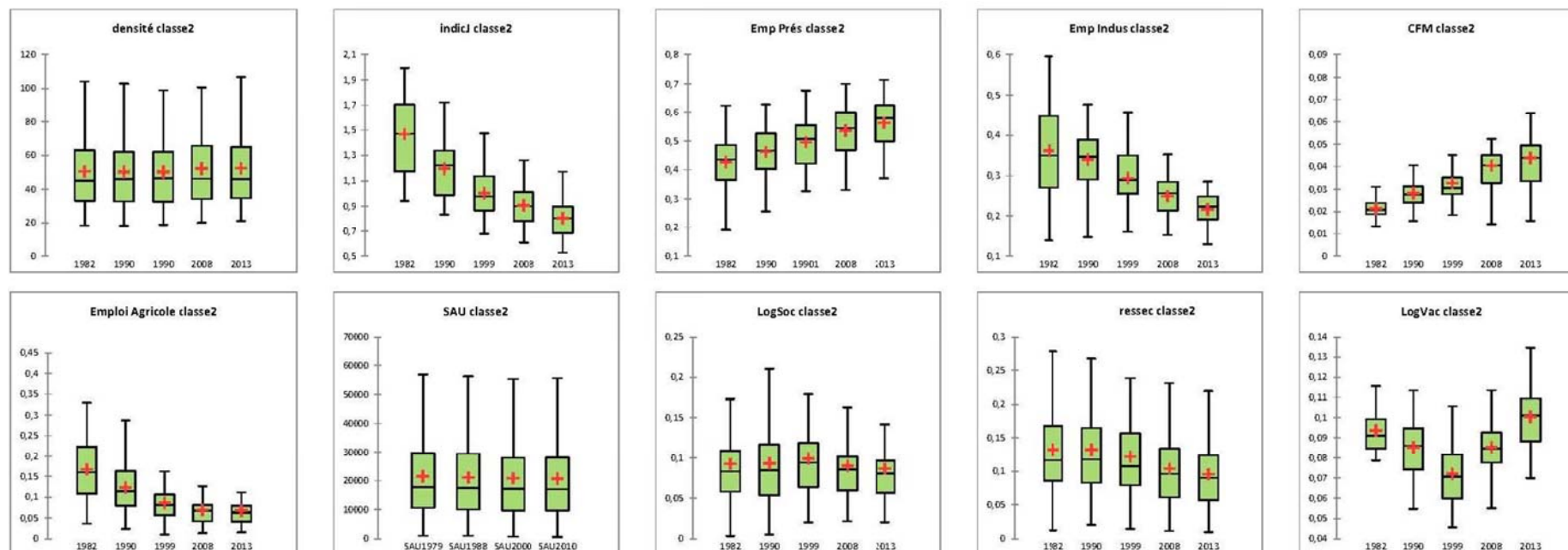
Le constat de ce que nous donne à lire les trente dernières années est en effet bien sombre. C'est le véritable enjeu du schéma régional à venir de trouver le modèle de développement qui ne peut être seulement métropolitain.

L'espace rural :



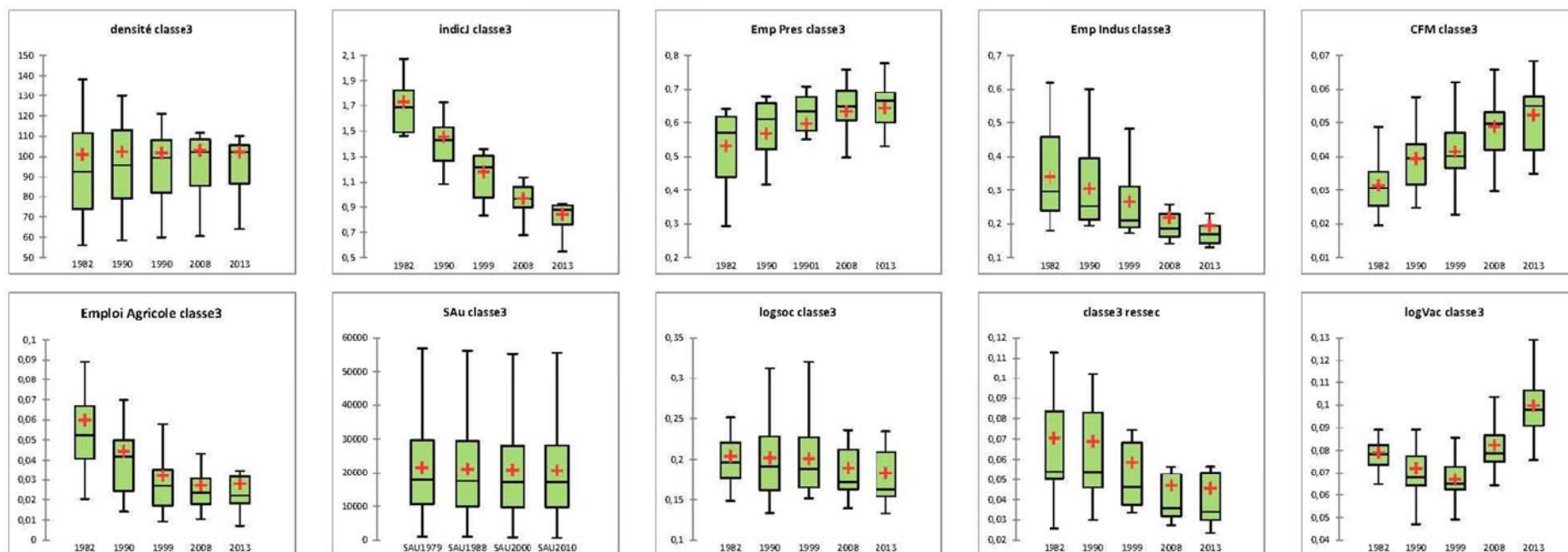
- Socio-démographie : une population qui stagne et vieillit au point d'atteindre probablement un seuil bas synonyme d'une dépopulation prochaine
- Structure de l'emploi : l'économie rurale n'est pas en dehors des tendances lourdes. Si elle subit moins la désindustrialisation, elle est plus servicielle et avec une augmentation de la part des cadres.
- L'agriculture : jusqu'en 1999 les emplois baissent puis se stabilisent, alors que la surface agricole utile reste plutôt stable. Peut-on en déduire qu'une restructuration s'est opérée et qu'un seuil d'équilibre est atteint ? Dans l'affirmative, l'agriculture se positionnerait en valeur sûre, en valeur de « résilience » comme on dit aujourd'hui. L'agriculture comme domaine protégé de la mondialisation est intéressante à évaluer.
- Le logement : la tension résidentielle n'est pas forte, mais s'inscrit dans les grandes tendances.

Les petites villes :



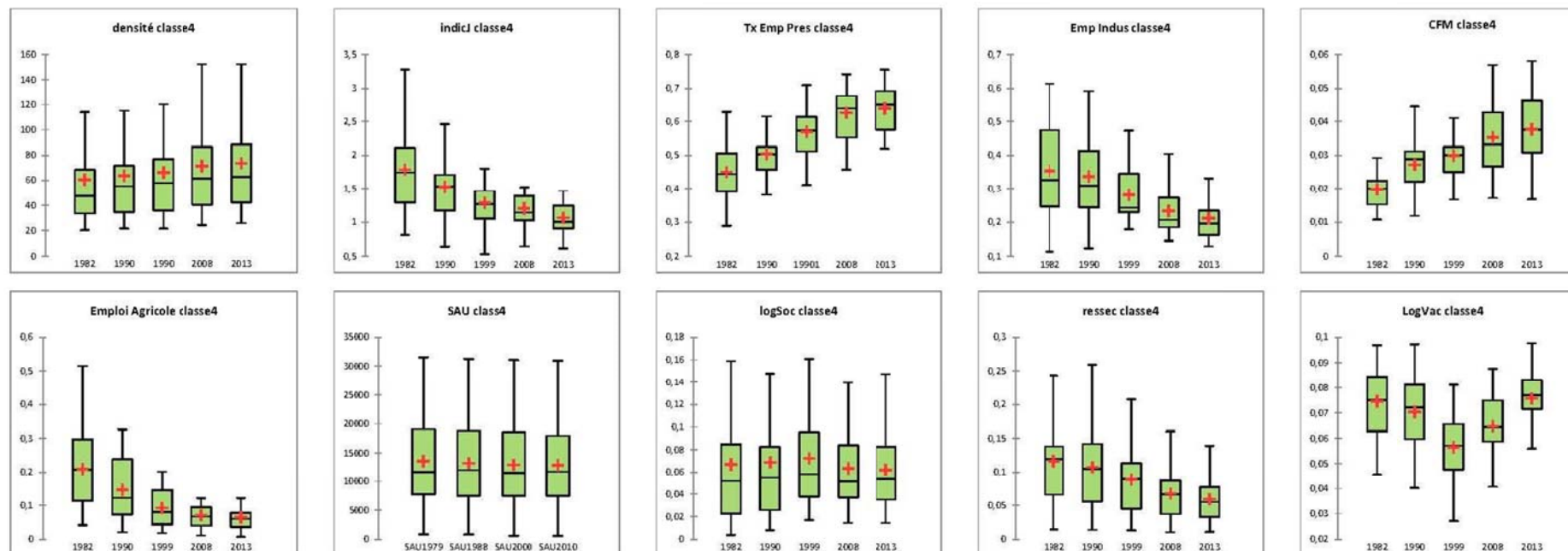
- Socio-démographie : population évoluant peu en nombre mais très sensiblement impactée par le vieillissement. La tendance va vers la population avec des besoins en services davantage tournés vers les plus de 60 ans.
- Structure de l'emploi : l'économie se tourne vers le service alors que la population active productive de bien fond. Constante augmentation de l'emploi des cadres.
- L'agriculture : comme dans les bassins de vie ruraux, après une baisse jusqu'en 1999, l'agriculture se stabilise avec moins d'actifs, mais une surface agricole utile peu changée. La surface agricole utile par actif a fortement augmenté.
- Le logement : le parc social reste présent sur ces territoires. Par ailleurs on voit des signes de faiblesse dans la baisse des résidences secondaires et une vacance qui s'accroît à partir de 1999.

Les moyennes villes :



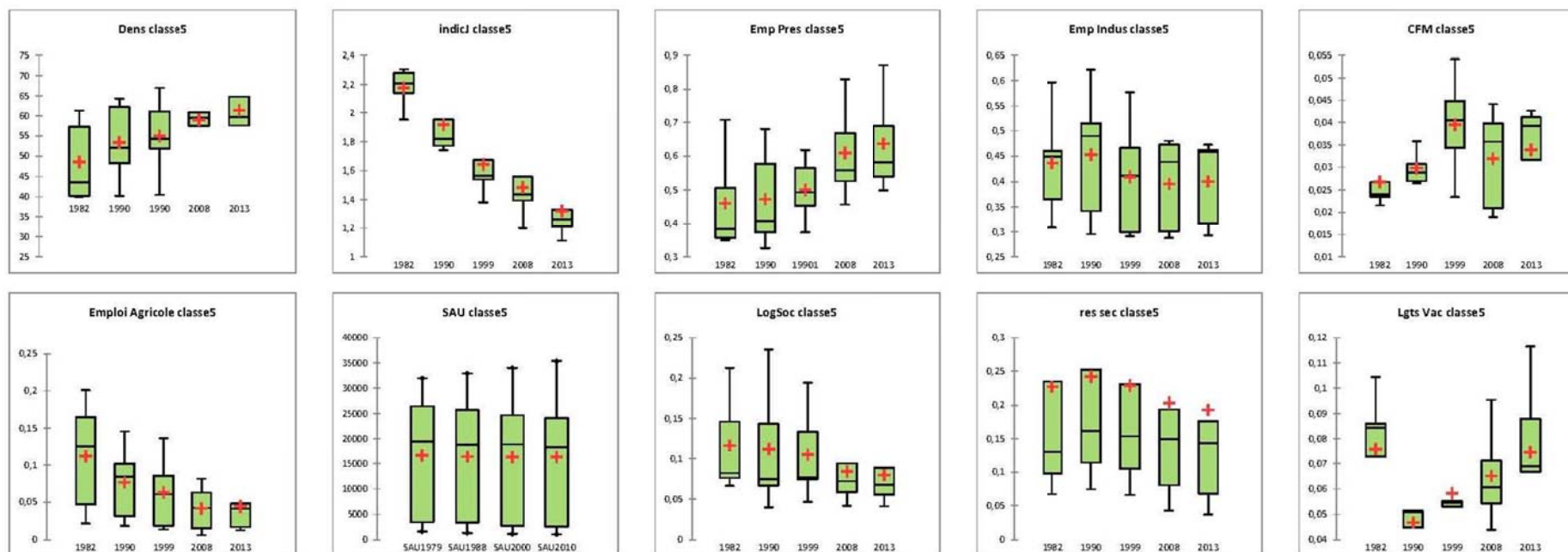
- Socio-démographie : ces treize bassins de vie ont préservé une certaine augmentation de population, ils ont toutefois bien suivi le vieillissement alors qu'ils étaient plus jeunes que la moyenne en 1982, ils sont passés depuis en dessous ... ces territoires peuvent être attractifs par leurs services.
- Structure de l'emploi : l'augmentation de l'emploi présentiel et des cadres peu corroborer le propos d'une fonction servicielle plus marquée.
- Le logement : la fonction sociale du logement est bien présente. Elle évolue à la baisse sans vraiment décrocher. Par contre, l'indice de vacance rebondit après 1999, reflet d'une dépression générale sur le parc privé.

Le périurbain



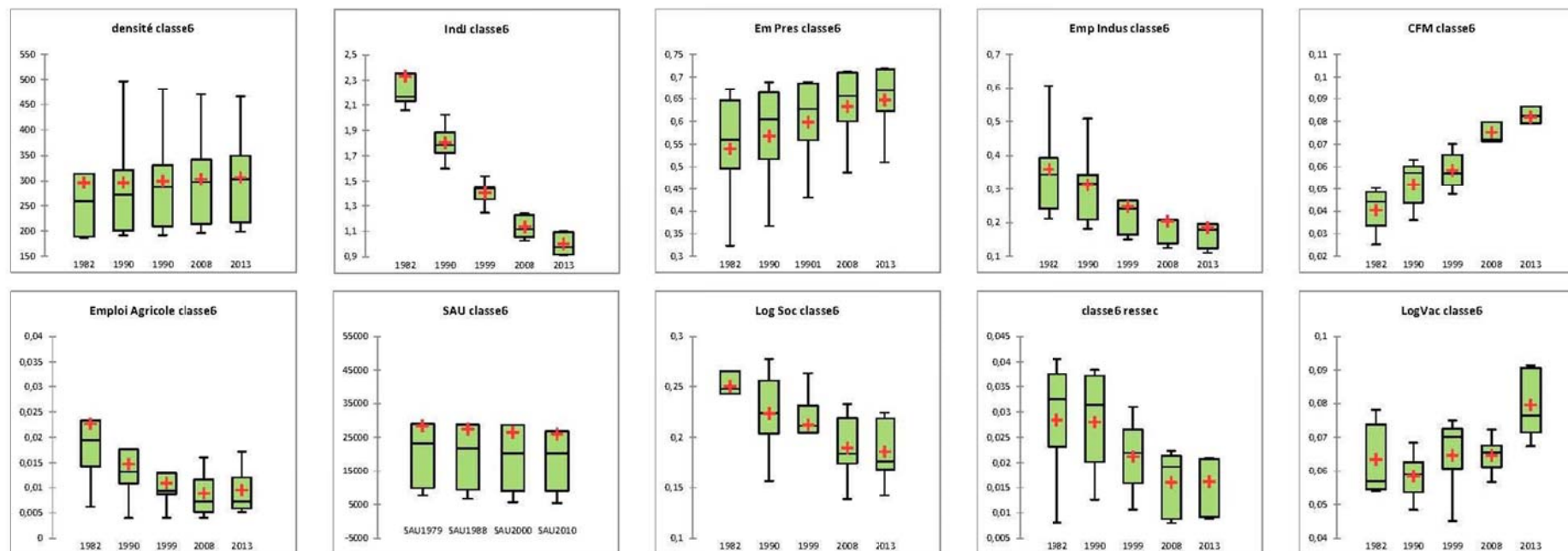
- Socio-démographie : le périurbain est à la hausse démographique, c'est cela qui le caractérise. De même, son vieillissement reste contenu par l'apport de populations actives ayant des enfants.
- Structure de l'emploi : l'emploi présentiel reflète, avec une augmentation constante, le besoin quantitatif et qualitatif de services à la population.
- L'agriculture : elle reste présente avec la même restriction des actifs observée ailleurs, mais avec maintien des surfaces utiles au cours de la période. Finalement, la pression foncière pour construction ne semble pas pressurer cette activité (sous réserve d'analyse plus précise).
- Le logement : ces bassins de vie sont plutôt proches des territoires ruraux (faible part de logement social, diminution des résidences secondaires), simplement la vacance y est plus faible. Les résidences secondaires en baisse, peuvent faire l'objet d'une occupation principale...

Bassins de vie frontaliers :



- Socio-démographie : les bassins de vie ont des populations en hausse sensible, et même s'ils n'échappent pas au vieillissement, ils restent plus jeunes que la moyenne.
- Structure de l'emploi : l'emploi industriel est resté ici présent, car cette activité s'est focalisée et renouvelée dans le microclimat frontalier. Par ailleurs si la tertiairisation progresse l'évolution à la hausse des cadres est moins nette.
- L'agriculture : même évolution que les autres types d'espaces
- Le logement : une forte différence au niveau des résidences secondaires qui peut se comprendre là où une vocation touristique de montagne est présente. Le niveau de la vacance, s'il augmente, reste bon.

Les grandes villes :



- Socio démographie : l'augmentation démographique est modérée mais constante pour ces bassins de vie, l'indice de jeunesse tombe mais reste supérieur à 1.
- Structure de l'emploi : la tertiariisation, comme la hausse des compétences, se manifeste pleinement. La désindustrialisation touche beaucoup plus sévèrement les villes de la métallurgie du Nord Franc Comtois et du Sud Bourgogne.
- Le logement : net abaissement de la part du logement social, du fait de la politique de la ville qui a pesé structurellement sur ce parc. La vacance touche les villes à des niveaux variables mais avec une même tendance de hausse.

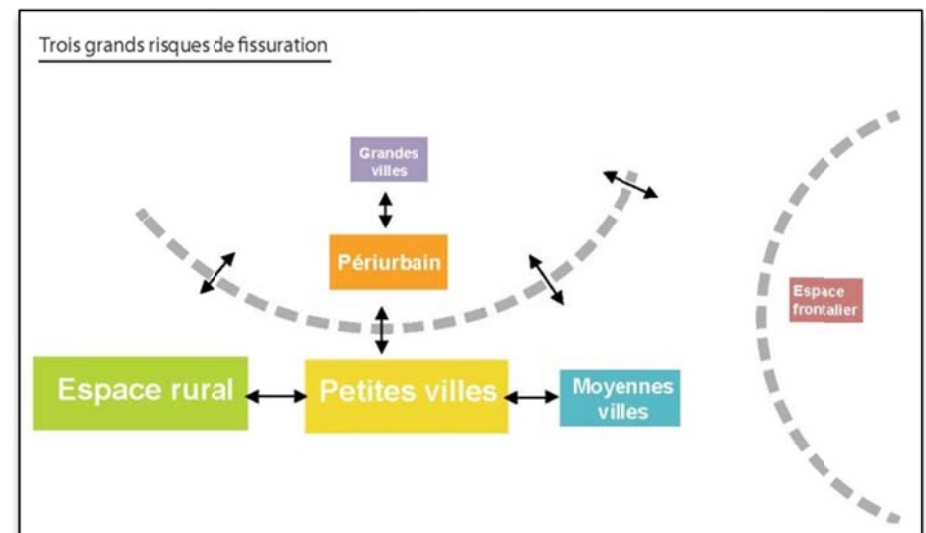
Conclusions

Des faits marquants

- L'ossature et l'identité régionale :
 - une trame de villes petites et moyennes : cinquante pôles aux traits identitaires forts,
 - une structure fonctionnelle bien liaisonnée,
 - des systèmes multipolarisés,
 - une forte présence de la ruralité.
- Evolutions démographiques, sociales, économiques :
 - Inversion des dynamiques démographiques,
 - Inversion des dynamiques tertiaires et industrielles,
 - Relatif éloignement du monde rural et de la dynamique des grandes villes, deux échelles de temps dissociées,
 - Une rupture autour de 2000 dans la dynamique résidentielle.

Des questions soulevées

- Contrecarrer les trois risques de fissuration :
 - entre le système des grandes villes et le reste de l'armature territoriale ;
 - entre l'influence francomtoise et l'influence bourguignonne ;
 - entre les bassins frontaliers et l'arc jurassien comtois.
- Comment faire région sans capitale de rayonnement européen ?
- Comment dynamiser des fonctions motrices durables pour la région ?



Investir dans la connaissance

Le format régional étendu de la Bourgogne-Franche-Comté suppose un approfondissement du travail de connaissance. Au-delà de la cartographie, de la typologie et de l'analyse des évolutions, il reste indispensable de s'investir sur les questions qui se révèlent en priorité :

- **Analyser les systèmes urbains intra-régionaux** afin de qualifier ce qui constitue les relations de complémentarités des bassins de vie et de décrire dans leurs spécificités, leurs tendances et leurs enjeux, les ensembles locaux fonctionnels.
- **Auditer la ruralité** sous tous les angles, car elle constitue une dimension fondamentale de l'identité régionale. Pour éviter la dérive pessimiste qui assimile ruralité et sentiment d'abandon, il faut en ressourcer la valeur et ouvrir des perspectives. Sans cela, la cohésion régionale restera un vain mot.
- **L'étude du « supra régional »** ressort aussi comme nécessaire, car faute d'une lecture des liens avec les périphéries (Ile de France, corridor Rhin-Rhône, dynamique frontalière) et d'une analyse stratégique de l'accrochage régional avec les métropoles européennes qu'elle n'a pas, la Bourgogne-Franche-Comté restera un territoire creux.
- **L'institution d'un atelier de prospective territoriale** (un land-lab) fédérateur des expertises dont la région dispose nous semble être une des premières actions à entreprendre si l'on veut prendre par le haut la question de l'identité régionale.

ANNEXES

Annexes :

Les chiffres présentés ci-dessous constituent les résultats des calculs utilisés pour la réalisation de l'analyse en composante principale et de la classification hiérarchique ascendante qui ont permis d'élaborer une typologie en 6 classes des 125 bassins de vie.

	INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES				INDICATEURS ECONOMIQUES						
Bassins de vie	Densité de population (hab au km²)	Part de la population du bassin de vie dans l'ensemble (%)	Solde migratoire apparent	Indicateur de jeunesse	Part de l'emploi présentiel (%)	Part du tertiaire non marchand (%)	Part des cadres et fonctions Métropolitaines (%)	Part de l'emploi agricole (%)	Rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs	Part des flux domicile-travail vers l'étranger (%)	Part des flux domicile-travail internes au bassin de vie (%)
	DensPop	Pop_Relative	soldemig	IndJeun	EmpPres	TertNM	CFM	EmpAgri	Emp_Act	Flux_Etranger	FluxInt
Aillant-sur-Tholon	40	0,3	388,2	0,8	73,0	28,8	5,48	7,83	0,4	0,000	30,37
Aix-en-Othe	24	0,5	679,2	0,8	65,0	30,3	3,14	15,12	0,5	0,001	44,82
Arbois	38	0,3	572,5	0,7	61,7	29,5	3,97	7,62	0,9	0,005	55,05
Arnay-le-Duc	16	0,3	275,0	0,5	68,6	29,8	3,90	12,11	0,7	0,004	56,33
Autun	42	0,8	-321,4	0,5	65,2	34,5	3,32	5,33	0,9	0,001	79,64
Auxerre	98	2,6	-1924,1	0,8	71,5	36,2	5,55	2,51	1,1	0,001	83,12
Auxonne	50	0,9	1312,5	0,9	66,2	45,7	2,29	5,96	0,5	0,002	41,70
Avallon	24	0,8	338,0	0,6	62,4	28,2	4,31	6,35	0,9	0,001	80,08
Baume-les-Dames	38	0,5	294,9	0,9	58,7	25,4	4,06	10,17	0,7	0,010	47,51
Beaucourt	242	0,4	200,0	0,9	47,3	30,6	5,12	1,24	0,5	0,148	24,03
Beaune	87	1,3	513,3	0,8	58,1	24,3	6,56	9,05	1,0	0,001	71,71
Belfort	350	3,3	-1678,8	1,0	65,2	37,5	10,33	0,51	0,9	0,016	69,46
Besançon	302	5,9	-3229,6	1,0	73,5	40,7	7,92	0,62	1,1	0,005	86,60
Bletterans	43	0,3	519,6	0,8	67,0	27,5	3,33	9,19	0,5	0,001	36,35
Bourbon-Lancy	24	0,3	35,2	0,5	42,0	25,8	1,59	9,68	1,0	0,002	71,84
Bray-sur-Seine	49	0,6	1067,2	1,0	67,8	34,1	4,74	6,48	0,5	0,001	32,42

Buxy	40	0,2	301,1	0,8	67,5	35,8	6,28	20,67	0,5	0,000	35,11
Chablis	27	0,2	-47,9	0,8	31,4	13,2	4,09	42,13	0,9	0,001	61,66
Chagny	74	0,8	329,0	0,8	41,9	20,6	4,94	19,77	0,7	0,002	47,93
Chalon-sur-Saône	197	3,5	-344,3	0,8	60,3	31,1	5,72	1,57	1,0	0,001	81,50
Champagney - Ronchamp	74	0,4	141,0	1,0	55,6	34,1	4,14	3,22	0,4	0,011	28,10
Champagnole	37	0,6	603,2	0,7	57,8	29,4	3,54	8,49	0,8	0,081	67,73
Charlieu	84	0,6	151,8	0,8	58,2	28,9	4,39	4,20	0,7	0,002	46,01
Charny	21	0,2	311,9	0,5	68,1	19,4	3,57	13,97	0,6	0,000	52,77
Charolles	25	0,3	29,6	0,6	67,7	33,6	3,49	14,11	0,9	0,001	59,48
Château-Chinon (Ville)	15	0,2	260,2	0,4	91,4	43,9	2,90	11,28	0,9	0,002	72,78
Châtillon-Coligny	28	0,4	960,0	0,7	61,2	28,1	3,10	7,58	0,6	0,001	42,50
Châtillon-sur-Seine	13	0,6	-322,4	0,5	64,5	32,2	3,20	15,67	0,8	0,003	77,94
Chauffailles	56	0,4	394,3	0,6	61,8	28,5	4,20	5,23	0,7	0,001	59,50
Chaussin	42	0,3	644,7	0,8	79,9	32,8	1,67	12,98	0,4	0,004	28,17
Clairvaux-les-Lacs	24	0,3	343,2	0,8	52,7	27,0	4,51	7,35	0,6	0,017	43,92
Clamecy	20	0,6	746,4	0,5	65,5	37,6	2,53	7,50	0,9	0,001	72,86
Cluny	35	0,5	970,8	0,6	65,6	31,8	6,22	10,72	0,8	0,001	55,58
Corbigny	13	0,3	334,5	0,4	77,6	33,5	2,44	14,71	0,9	0,004	68,92
Cosne-Cours-sur-Loire	32	1,1	909,3	0,5	63,2	30,0	4,79	6,92	0,8	0,001	71,85
Courtenay	39	0,5	1917,5	0,8	44,0	18,0	5,68	8,59	0,6	0,000	40,60
Cuisery	57	0,2	593,9	0,7	31,5	17,4	4,77	5,14	0,8	0,003	41,64
Dampierre-sur-Salon	17	0,4	204,5	0,7	55,0	28,3	2,91	14,15	0,6	0,001	48,69
Dannemarie	90	0,6	490,6	1,1	75,5	33,8	3,71	7,25	0,4	0,133	26,65
Decize	23	0,8	301,1	0,5	64,2	33,2	3,06	10,33	0,7	0,000	65,22
Delle	152	0,7	-459,2	1,0	39,2	33,5	5,21	1,20	0,6	0,186	35,83
Digoin	50	0,5	-79,7	0,6	50,7	24,7	3,09	7,23	0,7	0,001	56,14
Dijon	216	9,7	-3661,3	0,9	72,3	35,6	8,66	1,18	1,0	0,001	90,02
Dole	109	1,4	-544,0	0,8	69,4	36,2	4,12	2,23	1,0	0,002	69,39
Étang-sur-Arroux	18	0,2	-92,1	0,5	77,2	34,7	2,46	19,66	0,6	0,004	47,48

Genlis	101	0,7	-213,8	1,4	50,8	28,4	4,25	3,80	0,4	0,001	23,84
Giromagny	93	0,2	-20,8	0,7	54,9	29,1	2,60	1,61	0,6	0,000	32,74
Givry	92	0,2	1,9	0,8	66,6	32,9	2,33	17,56	0,5	0,000	29,53
Gray	35	0,8	-86,9	0,8	61,4	32,0	4,48	6,38	0,8	0,003	66,49
Gueugnon	33	0,6	-300,2	0,5	45,2	22,3	3,05	10,88	0,8	0,001	58,15
Héricourt	129	0,7	-169,3	0,9	71,4	37,5	4,13	2,91	0,5	0,009	31,06
Imphy	47	0,2	7,7	0,6	34,0	21,5	5,40	4,80	0,8	0,000	37,74
Is-sur-Tille	21	0,7	950,2	1,1	37,3	20,5	8,89	6,64	0,7	0,001	49,86
Joigny	91	0,5	-709,7	0,9	71,6	38,5	4,61	2,92	0,8	0,000	51,48
Jussey	18	0,3	121,6	0,6	62,5	25,6	3,43	13,55	0,7	0,000	54,39
La Chapelle-de-Guinchay - Crêches-sur-Saône	106	0,6	975,8	1,0	67,7	16,5	4,48	16,73	0,6	0,001	41,33
La Charité-sur-Loire	35	0,7	745,7	0,5	71,0	39,5	2,92	10,48	0,7	0,001	53,13
La Clayette	32	0,4	207,9	0,5	63,3	20,5	4,53	10,25	0,8	0,001	63,32
Le Creusot	110	1,3	-88,1	0,6	60,5	33,7	5,68	2,13	0,9	0,002	72,33
Le Thillot	50	0,6	-635,0	0,6	54,1	23,6	3,26	3,22	0,7	0,005	62,64
Les Rousses	65	0,1	-11,0	1,4	93,0	26,1	1,49	3,46	0,6	0,458	33,63
Levier	26	0,1	227,4	1,2	71,4	41,2	2,82	11,75	0,7	0,101	45,12
L'Isle-sur-le-Doubs	45	0,5	-138,9	0,9	52,8	23,5	5,07	8,61	0,6	0,012	41,05
Lons-le-Saunier	95	1,5	190,2	0,7	72,5	35,7	5,49	2,88	1,1	0,005	79,50
Louhans	56	0,8	1836,4	0,6	56,5	23,9	2,93	7,37	0,8	0,004	63,99
Lure	69	0,9	578,3	0,9	61,8	32,8	4,25	3,49	0,7	0,006	54,01
Luxeuil-les-Bains	65	1,0	-1021,6	0,7	61,3	36,9	4,11	3,84	0,8	0,003	65,36
Luzy	12	0,2	299,5	0,3	75,7	27,7	1,62	28,64	0,8	0,007	67,60
Mâcon	225	2,5	-31,5	0,8	67,3	34,0	6,32	3,39	1,1	0,002	77,08
Maîche	46	0,7	1015,8	1,0	57,7	26,2	3,17	11,51	0,5	0,379	47,46
Marcigny	22	0,3	327,0	0,5	56,3	24,3	2,56	16,43	0,7	0,001	55,89
Marnay	47	0,3	271,8	1,3	47,2	26,9	5,81	7,77	0,4	0,002	22,97
Masevaux	84	0,5	521,2	0,9	56,6	29,2	4,70	3,42	0,5	0,041	34,41
Migennes	95	0,7	-932,2	0,9	56,7	26,4	3,16	3,54	0,7	0,000	45,52

Montbard	22	0,4	-140,8	0,6	56,0	32,2	4,74	5,04	0,9	0,001	68,24
Montbéliard	464	4,0	-6550,3	0,9	49,8	26,0	8,26	0,47	1,0	0,036	77,90
Montceau-les-Mines	102	1,6	-72,7	0,5	65,2	34,5	3,82	2,93	0,8	0,000	74,50
Montchanin	98	0,3	-173,3	0,7	56,0	22,1	5,82	3,52	0,7	0,000	35,12
Montereau-Fault-Yonne	117	1,9	326,3	1,1	70,4	35,8	4,34	1,48	0,6	0,000	45,22
Morez	58	0,4	-643,9	1,1	41,4	25,2	4,12	1,66	0,7	0,346	48,01
Morteau	78	0,9	1018,3	1,1	59,8	26,8	4,26	5,04	0,6	0,440	43,88
Moulins-Engilbert	16	0,2	177,7	0,3	75,7	38,8	1,81	13,57	0,9	0,000	65,79
Nevers	105	2,8	-3338,2	0,7	75,3	35,1	5,17	1,74	1,0	0,001	85,38
Nuits-Saint-Georges	55	0,5	362,3	0,9	43,5	21,2	5,77	16,74	0,7	0,001	47,15
Ornans	35	0,4	268,7	0,8	43,7	22,7	4,90	8,19	0,8	0,024	58,66
Oyonnax	101	1,5	-3362,8	1,2	38,6	20,1	6,84	0,67	0,9	0,010	81,57
Paray-le-Monial	64	0,5	755,8	0,5	81,6	42,0	3,50	3,39	1,0	0,003	66,41
Pierre-de-Bresse	28	0,2	599,4	0,5	55,7	27,1	4,78	11,39	0,7	0,003	53,82
Poligny	35	0,4	119,4	0,8	54,6	26,3	6,03	9,79	0,8	0,005	56,27
Pontarlier	60	1,7	253,1	1,1	70,3	30,3	3,92	4,43	0,7	0,340	58,89
Pont-de-Roide-Vermondans	61	0,4	-144,3	0,8	53,4	26,4	3,39	5,07	0,6	0,113	38,81
Pont-de-Vaux	60	0,7	1945,5	0,8	51,9	22,5	4,38	11,30	0,6	0,001	41,20
Pont-sur-Yonne	73	0,4	921,6	0,8	72,4	37,0	4,39	5,29	0,4	0,000	28,90
Port-sur-Saône	49	0,3	-187,5	1,0	34,2	23,7	2,56	3,57	0,5	0,000	32,28
Pouilly-en-Auxois	17	0,3	522,1	0,8	76,1	24,3	5,88	12,71	0,6	0,002	45,72
Prémery	13	0,1	146,1	0,4	70,1	21,1	3,78	20,63	0,6	0,003	54,64
Rioz	32	0,4	627,3	1,3	55,8	31,0	3,43	7,12	0,5	0,008	28,82
Saint-Amour	37	0,6	1624,0	0,7	50,3	22,8	3,13	7,36	0,7	0,003	56,05
Saint-Claude	57	0,9	-2306,9	0,9	50,3	30,2	5,77	1,73	0,9	0,043	79,03
Saint-Florentin	35	0,7	6,4	0,7	46,5	21,6	3,31	9,24	0,7	0,002	56,79
Saint-Gengoux-le-National	26	0,3	520,6	0,5	82,5	33,6	4,07	14,27	0,6	0,005	49,10
Saint-Germain-du-Bois	31	0,3	1183,9	0,6	78,0	32,9	2,39	16,63	0,4	0,011	33,91
Saint-Jean-de-Losne	64	0,4	524,4	1,0	60,2	25,8	3,80	6,28	0,4	0,001	34,13

Saint-Laurent-en-Grandvaux	28	0,2	81,2	0,9	62,3	26,8	4,47	7,55	0,5	0,202	35,62
Saint-Loup-sur-Semouse	29	0,7	-782,3	0,6	51,5	32,2	3,68	7,04	0,8	0,002	60,18
Saint-Pierre-le-Moûtier	23	0,2	158,0	0,6	73,0	40,7	2,31	9,42	0,6	0,000	43,68
Saint-Sauveur-en-Puisaye	17	0,3	736,2	0,4	67,4	28,8	4,13	11,53	0,8	0,001	62,73
Saint-Vit	73	0,7	180,8	1,1	54,6	24,8	5,01	3,76	0,5	0,007	32,67
Salins-les-Bains	33	0,4	352,0	0,7	83,4	40,6	2,70	9,68	0,7	0,007	47,12
Sancerre	27	0,4	20,5	0,5	53,0	25,5	3,20	33,24	0,9	0,000	66,87
Saône	75	0,5	579,2	1,2	67,1	28,9	4,80	6,12	0,5	0,022	27,11
Saulieu	13	0,4	473,4	0,4	66,9	30,1	4,49	12,67	0,8	0,001	71,09
Semur-en-Auxois	27	0,4	269,7	0,7	67,1	37,5	4,03	6,34	0,9	0,002	63,43
Sennecey-le-Grand	53	0,3	583,9	0,9	78,3	35,8	3,53	5,56	0,4	0,001	30,43
Sens	103	1,9	-1587,0	0,8	65,0	32,4	4,97	2,12	1,0	0,000	73,09
Seurre	40	0,5	1164,4	0,8	65,2	34,8	3,06	7,14	0,5	0,001	36,38
Tavaux	115	0,4	-121,2	0,8	33,7	18,5	4,38	2,28	0,8	0,002	39,92
Tonnerre	19	0,5	-123,7	0,6	72,2	36,6	2,91	11,93	0,8	0,002	69,40
Toucy	27	0,3	488,8	0,8	80,4	33,7	3,41	11,77	0,6	0,000	43,73
Tournus	71	0,4	595,0	0,6	65,5	30,0	6,39	6,16	0,8	0,002	51,98
Valdahon	39	0,7	1116,9	1,2	55,5	37,6	3,14	9,61	0,7	0,106	57,43
Venarey-les-Laumes	16	0,3	59,0	0,6	66,6	24,7	5,69	13,68	0,7	0,000	54,62
Vesoul	70	1,6	-220,9	0,8	72,3	38,5	4,19	2,12	1,1	0,001	80,52
Villeneuve-sur-Yonne	65	0,6	558,2	0,7	36,4	24,6	5,37	3,28	0,6	0,001	36,08
Villersexel	33	0,4	533,4	0,8	84,9	42,0	2,31	11,79	0,5	0,005	39,59
moyenne	64	1	68	1	61	30	4	8	1	0,03	53
ecart type	65	1	1091	0	13	6	2	6	0	0,08	17

	INDICATEURS DU NIVEAU D'EQUIPEMENT ET SERVICES				INDICATEURS RELATIFS A L'HABITAT				
Bassin de vie	Densité des équipements scolaires et universitaires (/ à la population)	Densité Médicale (nombre de praticiens , services et équipements pour 10 000 habitants	Temps moyens d'accès aux services d'usage courant au plus près du domicile (en minutes)	Nombre d'équipements différents	Part de logements vacants (%)	Part des résidences secondaires (%)	Part de logements sociaux (%)	Part d'habitat individuel (%)	Part de ménages propriétaires (%)
	DensSco	DensMed	ItddMin	Typequ	LogtVac	RésSec	LogtSoc	logIndiv	Proprio
Aillant-sur-Tholon	96	427	19,9	69	8,95	14,60	0,03	0,93	0,81
Aix-en-Othe	144	404	29,7	76	9,38	17,02	0,09	0,93	0,76
Arbois	107	602	18,4	86	9,79	8,66	0,03	0,78	0,70
Arnay-le-Duc	89	632	24,8	81	12,95	15,97	0,05	0,89	0,77
Autun	87	641	15,1	117	11,65	10,16	0,19	0,65	0,60
Auxerre	128	672	13,7	152	9,47	5,34	0,16	0,66	0,60
Auxonne	203	497	17,3	93	8,55	6,76	0,08	0,80	0,72
Avallon	100	566	25,2	109	10,68	20,81	0,11	0,82	0,68
Baume-les-Dames	143	572	20,5	97	8,24	5,81	0,06	0,76	0,73
Beaucourt	190	319	13,8	57	8,64	1,36	0,12	0,65	0,68
Beaune	138	602	11,7	128	8,52	5,66	0,14	0,63	0,61
Belfort	131	527	9,5	152	6,89	0,92	0,22	0,40	0,49
Besançon	150	731	10,4	162	7,34	2,08	0,17	0,33	0,47
Bletterans	131	449	17,7	73	7,20	9,45	0,05	0,87	0,75
Bourbon-Lancy	95	572	18,4	84	9,94	13,50	0,09	0,84	0,68
Bray-sur-Seine	173	331	21	68	8,44	11,34	0,05	0,88	0,78
Buxy	76	526	18	62	8,84	12,05	0,04	0,88	0,75
Chablis	124	359	23,2	64	12,88	10,79	0,06	0,90	0,72

Chagny	141	421	15,1	91	11,28	9,02	0,09	0,82	0,71
Chalon-sur-Saône	124	594	11	148	8,75	2,10	0,18	0,50	0,57
Champagney - Ronchamp	164	323	20,6	64	8,76	5,57	0,06	0,84	0,77
Champagnole	129	528	17,5	106	7,67	9,19	0,11	0,64	0,67
Charlieu	87	567	14,8	96	9,63	5,14	0,07	0,76	0,67
Charny	82	493	23,2	71	10,29	24,55	0,05	0,93	0,74
Charolles	82	574	20,8	72	12,42	14,87	0,10	0,84	0,69
Château-Chinon (Ville)	42	485	29,1	81	9,58	37,11	0,06	0,90	0,73
Châtillon-Coligny	93	330	21,7	75	10,75	15,27	0,10	0,92	0,74
Châtillon-sur-Seine	100	534	30	104	12,03	15,70	0,09	0,83	0,71
Chauffailles	86	554	17	83	10,26	16,18	0,04	0,87	0,75
Chaussin	239	365	19,6	70	7,19	6,99	0,01	0,92	0,81
Clairvaux-les-Lacs	230	629	24,5	78	9,01	21,95	0,03	0,80	0,72
Clamecy	116	652	28,7	100	13,00	23,64	0,07	0,88	0,73
Cluny	99	674	22	89	9,88	17,66	0,06	0,82	0,68
Corbigny	45	576	30,7	81	12,29	33,34	0,01	0,94	0,77
Cosne-Cours-sur-Loire	102	564	17,4	119	12,39	16,05	0,09	0,86	0,71
Courtenay	214	393	19,8	79	8,19	21,41	0,07	0,93	0,77
Cuisery	92	388	19,2	59	9,90	10,38	0,02	0,90	0,78
Dampierre-sur-Salon	210	346	30,8	78	11,95	13,32	0,03	0,91	0,77
Dannemarie	494	282	15,4	75	6,85	1,86	0,02	0,82	0,79
Decize	100	475	21,8	101	11,05	9,96	0,07	0,85	0,70
Delle	269	374	13,6	90	7,28	1,14	0,12	0,64	0,64
Digoin	99	443	14,7	81	11,70	4,28	0,10	0,72	0,63
Dijon	159	648	9,9	169	6,75	2,09	0,14	0,36	0,54
Dole	133	661	10,8	140	8,53	2,35	0,15	0,58	0,58
Étang-sur-Arroux	68	530	24,8	64	8,19	22,52	0,07	0,90	0,72
Genlis	274	341	17,1	78	3,94	1,46	0,09	0,86	0,80
Giromagny	119	390	14,7	61	8,63	5,69	0,12	0,71	0,67

Givry	75	591	15,8	57	7,10	5,97	0,02	0,85	0,77
Gray	113	594	18,9	110	9,70	5,85	0,09	0,75	0,68
Gueugnon	107	622	18,1	87	9,10	6,28	0,10	0,83	0,71
Héricourt	172	428	12,6	90	5,41	1,11	0,15	0,73	0,71
Imphy	78	340	20,1	61	9,48	2,13	0,09	0,80	0,73
Is-sur-Tille	255	376	22,9	91	8,94	7,18	0,07	0,88	0,77
Joigny	110	497	10,5	104	10,31	7,51	0,17	0,71	0,61
Jussey	199	425	26,6	72	12,69	17,34	0,01	0,92	0,80
La Chapelle-de-Guinchay - Crêches-sur-Saône	144	390	14,3	84	8,76	6,77	0,05	0,86	0,72
La Charité-sur-Loire	114	491	16,5	94	12,42	13,47	0,07	0,86	0,73
La Clayette	53	532	24,5	85	10,79	16,18	0,06	0,87	0,74
Le Creusot	122	565	10,7	125	11,66	3,39	0,23	0,57	0,55
Le Thillot	87	406	19,1	86	9,95	17,02	0,09	0,70	0,69
Les Rousses	95	536	18	71	3,33	53,87	0,09	0,29	0,61
Levier	72	653	23,6	64	7,52	7,42	0,04	0,74	0,72
L'Isle-sur-le-Doubs	137	407	21,8	75	9,63	4,21	0,05	0,82	0,76
Lons-le-Saunier	104	558	12,3	146	9,77	5,61	0,15	0,59	0,61
Louhans	180	498	16,6	103	8,17	10,64	0,06	0,85	0,72
Lure	162	426	13,8	112	8,52	5,07	0,09	0,77	0,68
Luxeuil-les-Bains	121	561	14,8	112	12,45	8,52	0,08	0,69	0,66
Luzy	56	596	32,5	67	8,68	26,60	0,05	0,91	0,73
Mâcon	121	681	10,5	145	7,65	2,87	0,21	0,52	0,54
Maîche	113	435	22,3	98	8,54	6,81	0,06	0,68	0,70
Marcigny	77	547	20,5	73	11,41	11,70	0,04	0,88	0,73
Marnay	181	566	20,1	67	8,06	3,72	0,02	0,83	0,74
Masevaux	185	429	17	81	8,09	4,01	0,04	0,75	0,75
Migennes	106	375	13,8	84	10,93	4,68	0,12	0,77	0,68
Montbard	74	584	24	101	11,20	10,45	0,17	0,76	0,65
Montbéliard	149	496	10,2	149	8,49	0,88	0,22	0,51	0,60

Montceau-les-Mines	88	552	11,4	122	10,47	2,79	0,23	0,70	0,58
Montchanin	95	402	15	69	7,09	3,45	0,25	0,69	0,59
Montereau-Fault-Yonne	146	460	15,5	123	8,21	5,43	0,16	0,70	0,64
Morez	103	497	17,3	96	11,68	14,38	0,15	0,41	0,56
Morteau	130	481	16,4	111	6,89	3,76	0,04	0,57	0,66
Moulins-Engilbert	48	831	31	71	9,51	32,39	0,02	0,91	0,74
Nevers	105	573	11,6	152	11,91	3,25	0,17	0,60	0,60
Nuits-Saint-Georges	143	522	16,7	81	7,41	4,40	0,07	0,80	0,72
Ornans	112	544	23,4	85	8,43	9,82	0,05	0,76	0,72
Oyonnax	108	425	14	125	10,65	4,75	0,30	0,51	0,51
Paray-le-Monial	89	828	11,1	113	8,81	2,99	0,13	0,64	0,59
Pierre-de-Bresse	87	523	23,6	61	10,54	16,21	0,01	0,90	0,82
Poligny	103	462	18,7	85	9,15	9,00	0,05	0,75	0,69
Pontarlier	153	613	16,5	136	6,24	17,65	0,07	0,49	0,63
Pont-de-Roide-Vermondans	134	357	19,2	79	7,61	3,44	0,08	0,74	0,75
Pont-de-Vaux	133	511	16,3	89	8,01	5,75	0,05	0,85	0,73
Pont-sur-Yonne	157	383	17,2	67	6,85	13,93	0,05	0,91	0,78
Port-sur-Saône	150	466	19,1	65	10,14	5,08	0,08	0,81	0,70
Pouilly-en-Auxois	98	463	23	77	11,83	18,30	0,04	0,90	0,75
Prémery	76	418	30,9	56	13,79	25,45	0,04	0,92	0,77
Rioz	176	414	26,1	74	7,22	6,00	0,05	0,87	0,75
Saint-Amour	169	454	26,5	87	9,84	13,05	0,05	0,86	0,74
Saint-Claude	108	569	17,2	123	11,95	12,25	0,16	0,48	0,59
Saint-Florentin	91	435	20,1	85	11,66	10,83	0,08	0,86	0,75
Saint-Gengoux-le-National	75	652	26,1	66	10,51	26,82	0,02	0,94	0,79
Saint-Germain-du-Bois	104	359	21,4	73	7,43	15,66	0,03	0,93	0,80
Saint-Jean-de-Losne	180	372	18,1	67	8,12	4,03	0,06	0,85	0,78
Saint-Laurent-en-Grandvaux	86	393	26,1	72	8,12	22,78	0,07	0,75	0,72
Saint-Loup-sur-Semouse	145	370	21	86	12,44	9,74	0,07	0,85	0,74

Saint-Pierre-le-Moûtier	89	509	26	57	13,40	10,56	0,06	0,88	0,70
Saint-Sauveur-en-Puisaye	93	612	27,8	72	8,72	26,63	0,07	0,90	0,75
Saint-Vit	164	375	18,6	86	5,55	3,24	0,07	0,78	0,71
Salins-les-Bains	90	578	19,9	86	11,45	10,27	0,08	0,74	0,70
Sancerre	91	423	21,4	80	12,95	20,73	0,04	0,93	0,76
Saône	185	436	21,2	69	5,65	1,71	0,02	0,80	0,75
Saulieu	50	717	29,9	94	10,95	30,74	0,06	0,90	0,75
Semur-en-Auxois	98	594	21,8	92	10,27	12,92	0,14	0,78	0,65
Sennecey-le-Grand	133	464	16,6	71	8,36	9,41	0,08	0,88	0,72
Sens	124	615	12,8	138	9,47	4,86	0,18	0,64	0,61
Seurre	112	401	18,9	81	9,09	10,33	0,05	0,85	0,76
Tavaux	119	427	14,3	71	6,50	1,00	0,07	0,83	0,71
Tonnerre	88	543	25,6	98	13,58	16,60	0,11	0,84	0,70
Toucy	77	503	24,1	79	8,98	15,22	0,06	0,89	0,75
Tournus	91	580	12,7	97	10,80	9,94	0,10	0,74	0,67
Valdahon	151	582	18,3	96	7,15	4,65	0,04	0,75	0,68
Venarey-les-Laumes	123	374	28,3	75	10,52	14,58	0,14	0,84	0,70
Vesoul	128	633	13,8	142	7,59	3,17	0,16	0,62	0,58
Villeneuve-sur-Yonne	118	348	15,2	90	10,35	14,04	0,06	0,85	0,75
Villersexel	139	452	22,8	85	9,51	7,82	0,03	0,88	0,77
<i>Moyenne</i>	<i>126</i>	<i>501</i>	<i>19</i>	<i>91</i>	<i>9</i>	<i>11</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>Ecart type</i>	<i>56</i>	<i>110</i>	<i>6</i>	<i>26</i>	<i>2</i>	<i>9</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Sources : INSEE RP, Base permanente des équipements (BPE), Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP)

La partie suivante a pour but d'expliquer de présenter les méthodes statistiques et les choix méthodologiques qui ont permis d'élaborer la typologie en 6 classes des bassins de vie. Par souci de clarté, beaucoup d'aspects purement mathématiques ne sont pas évoqués.

Analyse en composante principales, classification hiérarchique ascendante : principes et méthode

Ces méthodes d'analyse statistique sont basées sur les principes de **l'analyse factorielle**. Une analyse factorielle a pour but de résumer une information contenue dans un tableau à plusieurs lignes et plusieurs colonnes. En ligne se trouvent les individus (ici les bassins de vie) et en colonne se trouvent les variables (ou indicateurs). L'analyse factorielle résume l'information contenue dans le tableau sous la forme d'un nuage de points qui représente la « dispersion », c'est-à-dire « l'éparpillement » des individus par rapport aux variables qui sont représentées par les axes du nuage appelés « axes factoriels ».

Le traitement des données :

Afin de rendre l'analyse plus efficace, il est nécessaire de gommer les différences entre les valeurs des variables dues au fait qu'elles ne sont pas exprimées dans la même unité. Effectivement une densité de population en habitant par km², un temps d'accès en minutes et une part d'emploi agricole, n'affichent pas le même niveau de dispersion, c'est-à-dire que l'amplitude entre la valeur minimum et la valeur maximum n'aura pas la même signification.

Pour pallier à ce biais, il est préférable de travailler à partir de données dites « **centrées-réduites** » : cela consiste à retrancher à chaque donnée la moyenne de la distribution, puis à diviser toutes les valeurs par l'écart-type. Ainsi, pour chaque variable représentée sur le nuage de points, la moyenne se situe au 0 de l'axe des abscisses.

Le résultat obtenu permet une meilleure lecture du nuage de point, car chaque donnée devient indépendante de son échelle et de son unité.

Choix méthodologiques :

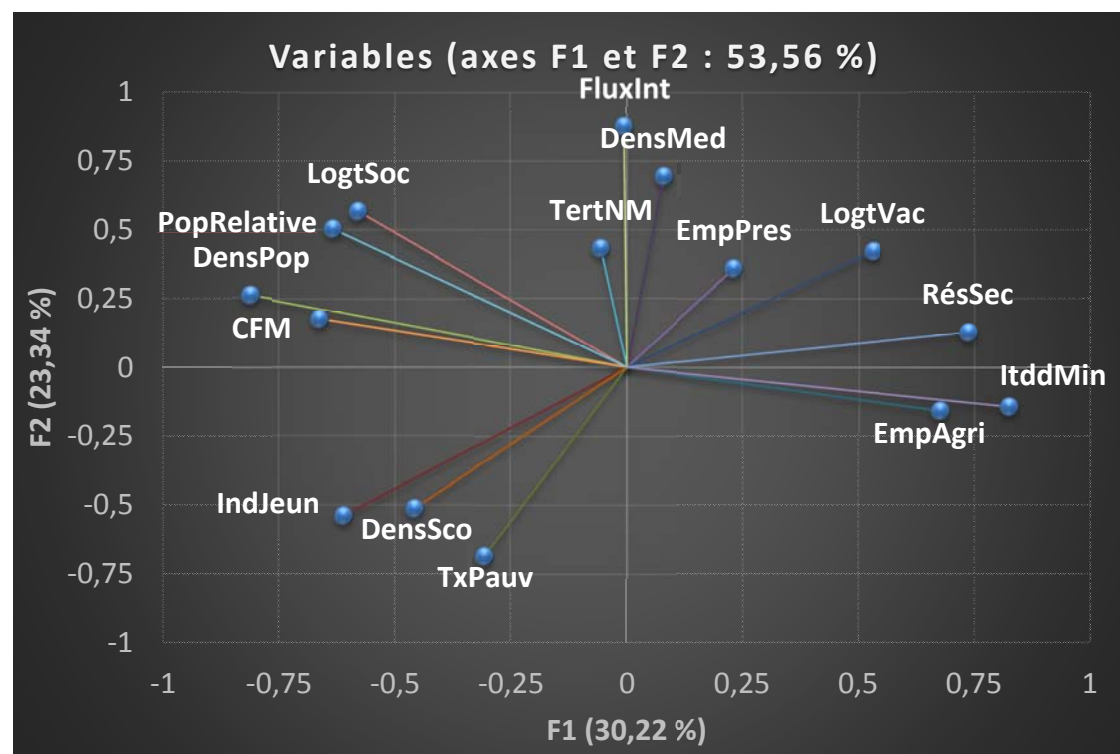
Dans une série statistique, ici les bassins de vie, il peut exister des individus dont les valeurs de certaines variables sont extrêmes par rapport à l'ensemble.

L'information recherchée à travers l'analyse factorielle est la distinction des individus les uns par rapport aux autres. Les individus affichant des valeurs extrêmes ont tendance à brouiller le message recherché en écrasant la dispersion représentée par le nuage de points.

Les bassins de vie de Dijon, Besançon, Belfort, Montbéliard et Chalon-sur Saône, par l'importance relative de leur peuplement, ont tendance à masquer les différences existantes entre tous les autres bassins de vie. Le choix méthodologique a été fait de les retirer de l'analyse et de les regrouper d'office dans une même classe dénommée « grandes villes » de manière à concentrer la recherche de résultats sur les particularités des autres bassins de vie présentant des caractères moins évidents.

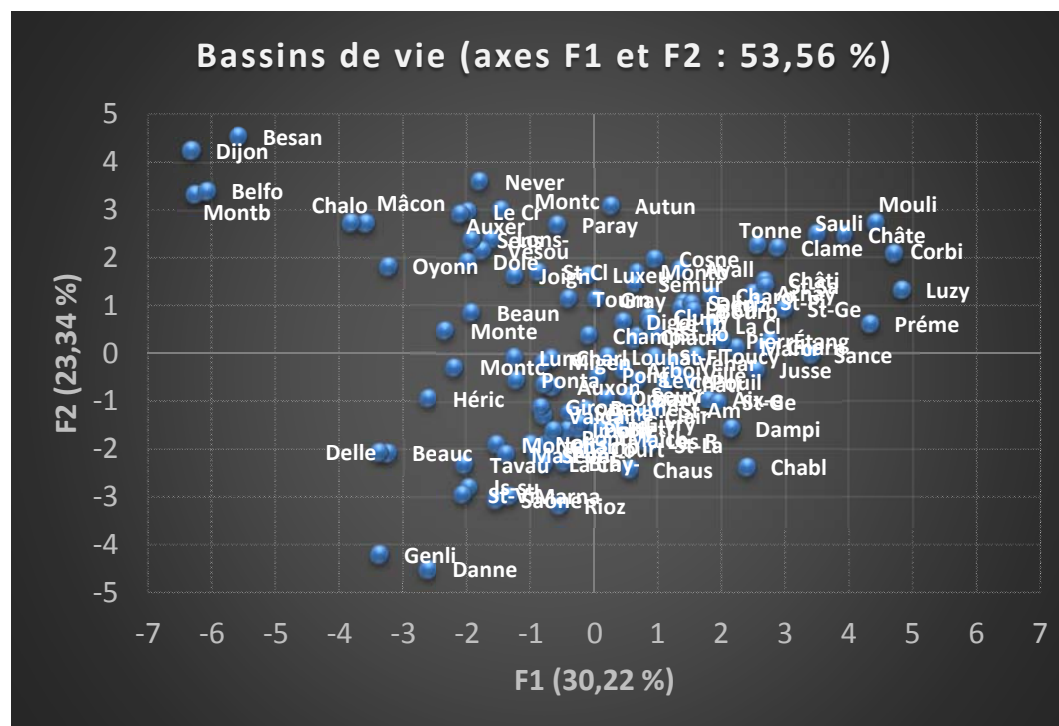
Néanmoins, une seconde analyse a été faite sur ces bassins de « grandes villes », pour comprendre ce qui les distingue entre eux.

Analyse en composantes principales : la lecture du nuage de points, premier élément de compréhension.



Ce graphique représente les critères qui structurent l'ensemble des individus. Plus une variable est éloignée du centre du nuage, plus sa contribution à l'explication de l'axe est forte. En haut à gauche, on trouve les variables *Pop relative*, *Denspop*, *logt Soc* et *CFM*. Ces variables sont celles qui caractérisent des bassins fortement peuplés, dans lesquels on trouve une forte proportion de cadres mais aussi des logements sociaux. A l'opposé du même axe, on trouve les variables *EmpAgri*, *itddMin* et *RésSec*, soit de l'emploi agricole, des temps d'accès élevés aux équipements et beaucoup de résidences secondaires. Ces variables caractérisent des bassins faiblement peuplés et à vocation rurale. Cette première lecture apporte un élément de compréhension : l'axe des abscisses oppose les bassins de vie « urbains » aux bassins de vie « ruraux ».

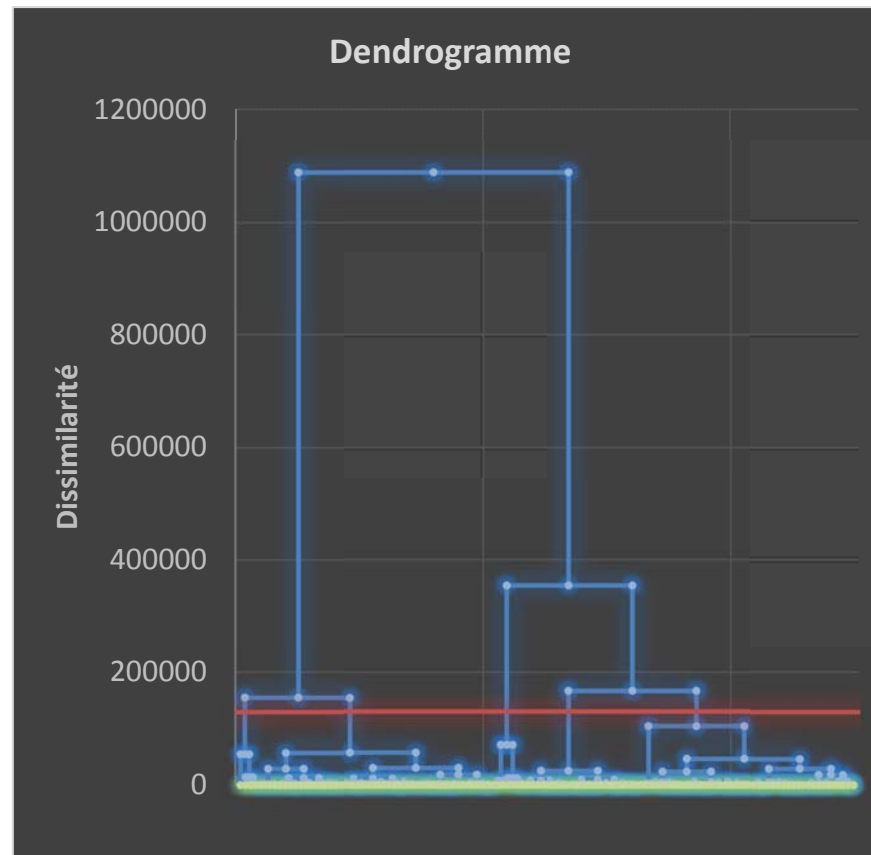
La seconde étape consiste à afficher sur le même nuage la position des bassins de vie. Les bassins de « grandes villes » apparaissent en haut à gauche du nuage et qu'à l'opposé se trouvent des bassins qu'on sait peu peuplés et marqués par un caractère rural.



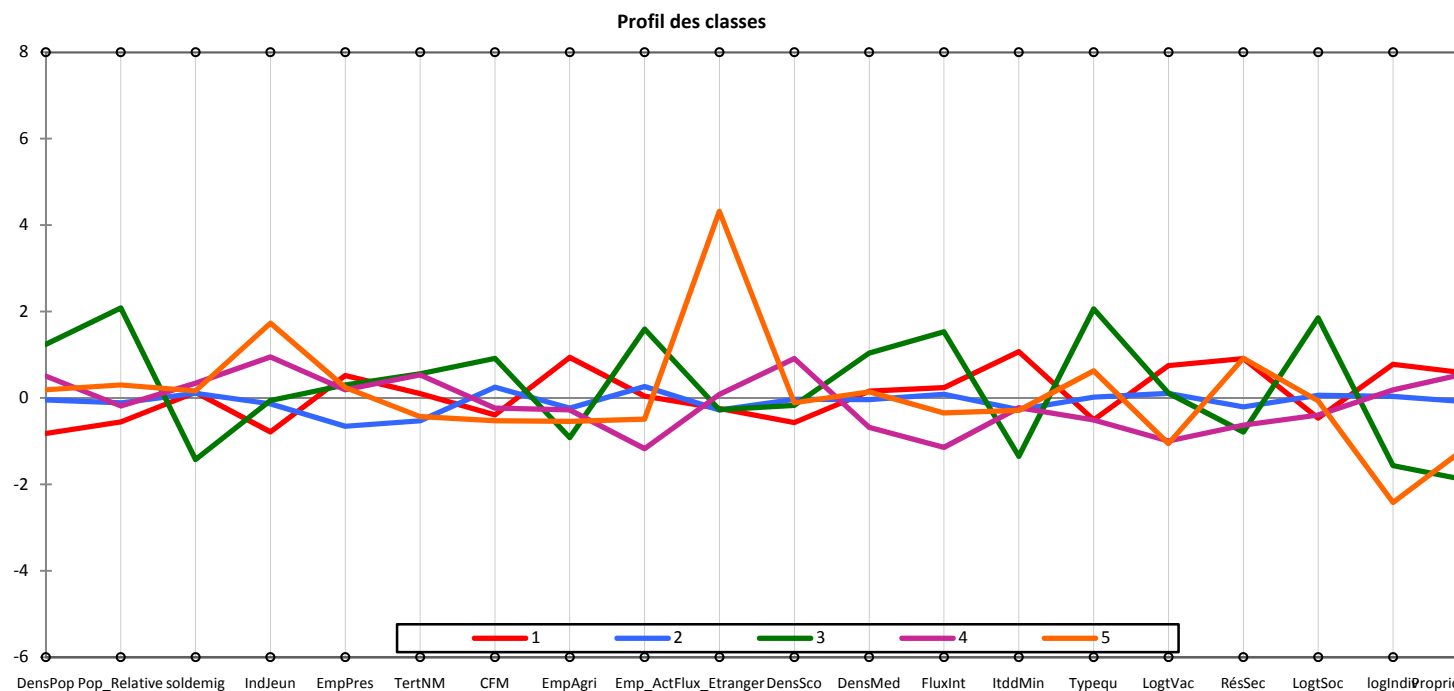
La classification ascendante hiérarchique (CAH).

L'objectif de la CAH est de réaliser une partition des individus en classes. A partir du même tableau de données centrées réduites que celui utilisé pour l'ACP, la classification associe les individus ayant des profils semblables. Les résultats sont présentés sous forme d'un arbre hiérarchique (ou dendrogramme)

Ce graphique est une aide pour déterminer le nombre de classes adéquat. Sur le graphique ci-dessous, le trait rouge correspond au nombre de classes choisi (ici 5 classes).



Le graphique ci-dessous permet de comprendre les caractéristiques des classes retenues. En abscisses se trouvent les variables retenues. En ordonnées, la graduation représente l'écart à la moyenne de chaque classe. La valeur 0 correspond à la moyenne de chaque indicateur. Grâce au « centrage-réduction » des valeurs, chaque indicateur a une moyenne égale à 0. Les indicateurs les plus éloignés de la moyenne sont ceux qui ont la plus forte valeur explicative pour la classe. Inversement, les valeurs très proches ou égales à la moyenne, indiquent un comportement semblable à l'ensemble, donc une faible valeur explicative.



Exemple de lecture : La classe 1, que nous avons nommée « Bassins ruraux » affiche les caractéristiques suivantes : densité de population et part relative de la population totale en dessous de la moyenne, indicateur de jeunesse le plus faible des 5 classes, part de cadre inférieure à la moyenne mais emploi agricole supérieur à la moyenne, faible densité scolaire, temps d'accès aux équipements et services supérieur à la moyenne et part de logements individuels et de résidences secondaires supérieur à la moyenne.



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

**Agence de Développement
et d'Urbanisme** Pays de Montbéliard

AudaB
Agence d'urbanisme
d'agglomération de Besançon

At
Agence d'Urbanisme
du Territoire de Belfort

Ub
agence
urbanisme
sud-bourgogne